MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 81 (1981), p. 77-110

Georges Castel, Françoise Dunand

Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

DEUX LITS FUNÉRAIRES D'ÉPOQUE ROMAINE DE LA NÉCROPOLE DE DOUCH

Georges CASTEL et Françoise DUNAND

I. — ÉTUDE TECHNOLOGIQUE

par Georges CASTEL

Au cours de la saison de fouille 1978-79 de l'IFAO dans la nécropole de Douch (oasis de Kharga), deux lits funéraires en bois ont été découverts par J. Gascou et G. Wagner à l'intérieur du caveau de la tombe n° 6 (fig. I et Pl. XVIII-XIX). L'un des lits était décoré.

Ces deux lits, orientés Nord-Sud, étaient situés : le décoré, dans l'angle Sud-Est du caveau le long de sa paroi Est, et l'autre, dans l'angle Nord-Ouest du caveau le long de sa paroi Ouest.

Sur le lit décoré était allongée une momie, sur l'autre, deux momies côte à côte, la tête posée sur un oreiller rempli de paille. Onze autres momies avaient été rangées dans le caveau à même le sol parallèlement aux lits. Toutes étaient enroulées dans des bandelettes et orientées la tête au Sud. Mis à part ces lits funéraires, le caveau lui-même et son contenu étaient d'une grande pauvreté.

Ces deux lits, relativement bien conservés, sont formés d'une *armature* (I) maintenue par quatre *jambes* (II). L'armature porte un *plancher* (III) — dans le cas du lit décoré — ou un *clayonnage* (III) de nervures de palme (gerīd) — dans le cas du lit non décoré —. En outre une balustrade (IV) ajourée entoure la partie supérieure du lit décoré. Toutes les pièces de bois sont maintenues entre elles par des *assemblages* simples (V) et des chevilles. Un *stucage* (VI) général : rattrape les inégalités du bois, assure la solidité des assemblages et sert de support — au moins pour l'un des lits — à un *décor* peint (VII).

Pour simplifier la description des lits, les pièces de bois ont été numérotées en chiffres arabes et les assemblages, en lettres alphabétiques.

Signalons enfin la restauration du lit décoré, à la fin de la saison 1979, par le Hagg Ahmed Youssef, restaurateur du Service des Antiquités. L'autre lit sera restauré ultérieurement.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

1. Lit funéraire décoré (fig. 2 à 4 et Pl. XX à XXIV).

Ce lit, dans l'état où il a été trouvé, est constitué de vingt et une pièces de bois dont certaines ont été utilisées antérieurement. Lorsqu'il était intact, il en possédait au moins vingt-cinq.

Les jambes et l'armature du lit sont en bois de tamaris (ou d'acacia), le plancher et la balustrade, en bois de palmier (*dūm* et *naḫl*) [1].

1.1. *Armature* (*I*). Elle est formée de deux longerons (1-2) et de deux traverses (3-4), en bois de tamaris, fixés dans les quatre jambes du lit par des assemblages à tenon et mortaise avec en plus, pour les traverses, un encastrement.

Les deux *longerons* (1-2) possèdent :

a) un tenon (a-b) à chaque extrémité,
b) un évidement (c) pour l'encastrement de la planche intermédiaire (9) du plancher,
c) des trous de fixation pour les supports (15 à 17 et 20-21) des balustrades.

Les deux *traverses* (3-4) possèdent :

a) un tenon (a-b) à chaque extrémité,
b) des trous de fixation : pour la planche intermédiaire (9) du plancher et pour les planches (10-11-12) du plancher.

Dimensions

longeron (1) : 188,5 cm (tenons compris) × 8 × 5,5 cm (max.) et 7 × 6 cm (min.), tenon (a) : 3 × 3,5 × 6,5 cm, tenon (b) : 4 × 1,5 × 6,5 cm, évidement (c) : 8 × 4 × 2,5 cm.
longeron (2) : 189 cm (tenons compris) × 5 × 6 cm (max.) et 7 × 6 cm (min.), tenon (a) : 3,5 × 4 × 7 cm, tenon (b) : 3,5 × 5 × 6,5 cm, évidement (c) : 7 × 3,5 × 2,5 cm.
traverse (3) : 56 × 4 × 4,5 cm, tenon (a) : 9,5 × 4 × 3 cm, tenon (b) : 9 × 4 × 4 cm.
traverse (4) : 54 × 4,5 × 4 cm, tenon (a) : 8,5 × 5,5 × 3 cm, tenon (b) : 8 × 5 × 3 cm.

[1] L'identification des bois des lits a été confiée au cheikh ʿAbdallah du village de Douch, gardien du Service des Antiquités. *Dimensions principales du lit* — longueur : 189 cm, largeur : 56 et 54 cm, hauteur de la partie supérieure du plancher par rapport au sol : 54 et 58 cm, hauteur de la balustrade : 17, 18 et 21 cm.

Les jambes du lit sont plus hautes à l'avant du lit qu'à l'arrière et légèrement obliques. De ce fait le plancher est incliné.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

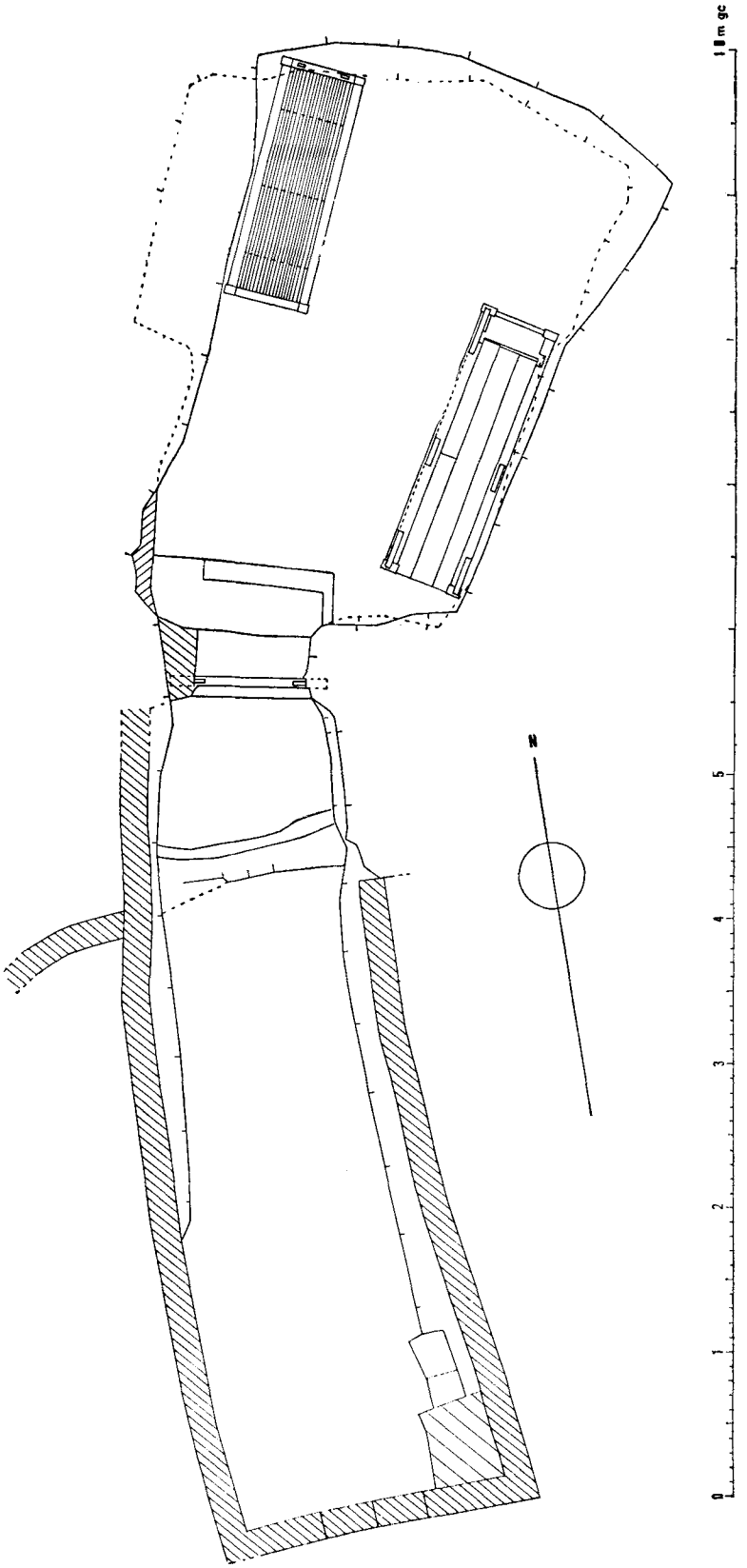


Fig. 1. — Plan de la Tombe nº 6.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

1.2. *Jambes (II).* Elles sont au nombre de quatre (5 à 8) : deux grandes (5-6) de 98 cm de haut, à la tête du lit, et deux petites (7-8) de 57 cm de haut, aux pieds du lit. En bois de tamaris ou d'acacia, grossièrement travaillées, elles présentent à peu près la même forme de jambe animale terminée par un sabot :

— la partie supérieure, de section régulière — 9 × 6 cm environ —, est percée de deux mortaises (a-b) placées l'une en-dessous de l'autre. Celle du haut reçoit le longeron et celle du bas, la traverse. La mortaise de cette dernière est avec encastrement.

— la partie intermédiaire est galbée et sa section varie entre 9 × 6 cm et 7 × 5 cm.

— un sabot termine en général la jambe : (9-7) × (4-2,5) cm de section par 6 cm de haut. La jambe (8) n'en a pas.

Dimensions

jambe (5) : partie supérieure : 31 × 9 × 6,4 cm, mortaise (a) : 6,4 × 4 × 1,5 cm, mortaise (b) avec encastrement : (8 + 1) × 4,5 × 3 cm, partie galbée : 33 × (8,5 × 5) — (6 × 4) cm, sabot : 9 × 6 × 4 cm.

jambe (6) : partie supérieure : 31 × 9 × 6,5 cm, mortaise (a) : 6,5 × 5 × 3,5 cm, mortaise (b) avec encastrement : (9 + 1) × 3,5 × 4 cm, partie galbée : 33 × 8,8 × 6 cm à (7 × 5) cm, sabot : 9,5 × 6 × 5 cm.

jambe (7) : partie supérieure : 31 × 6 × 8 cm, mortaise (a) : 6 × 4 × 3 cm, mortaise (b) avec encastrement : 8,5 × 5 × 4 cm, partie galbée : 25 × (8 × 5) — (7 × 5) cm, sabot : 7 × 6 cm (dans le prolongement de la partie galbée).

jambe (8) : partie supérieure : 31 × 10 × 6,5 cm, mortaise (a) : 6,5 × 3,5 × 3 cm, mortaise (b) avec encastrement : 10 × 4,5 × 3 cm, partie galbée : 26 × (10 × 5,5) — (6,5 × 3) cm.

1.3. *Plancher (III).* Il est fait de cinq planches (9 à 13) de palmier, dont deux au moins (12 et 13) sont un réemploi. Les planches sont ainsi réparties :

— une *planche intermédiaire* (9) est portée par la traverse (4) et les longerons (1-2). Son but est de réduire l'espacement des traverses tout en raidissant le cadre du lit. Elle est maintenue dans chaque longeron par un tenon encastré (a-b); en outre une découpe (d-e) permet l'emboîtement des jambes (7-8). Des chevilles maintiennent en place ces différents assemblages.

— trois *planches* (10-11-12/13) parallèles, de même longueur et largeur, sont portées par la traverse (3) et la planche intermédiaire (9) précédente. L'une des planches (12/13), en deux morceaux, est réutilisée et provient vraisemblablement d'un ancien sarcophage anthropomorphe.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

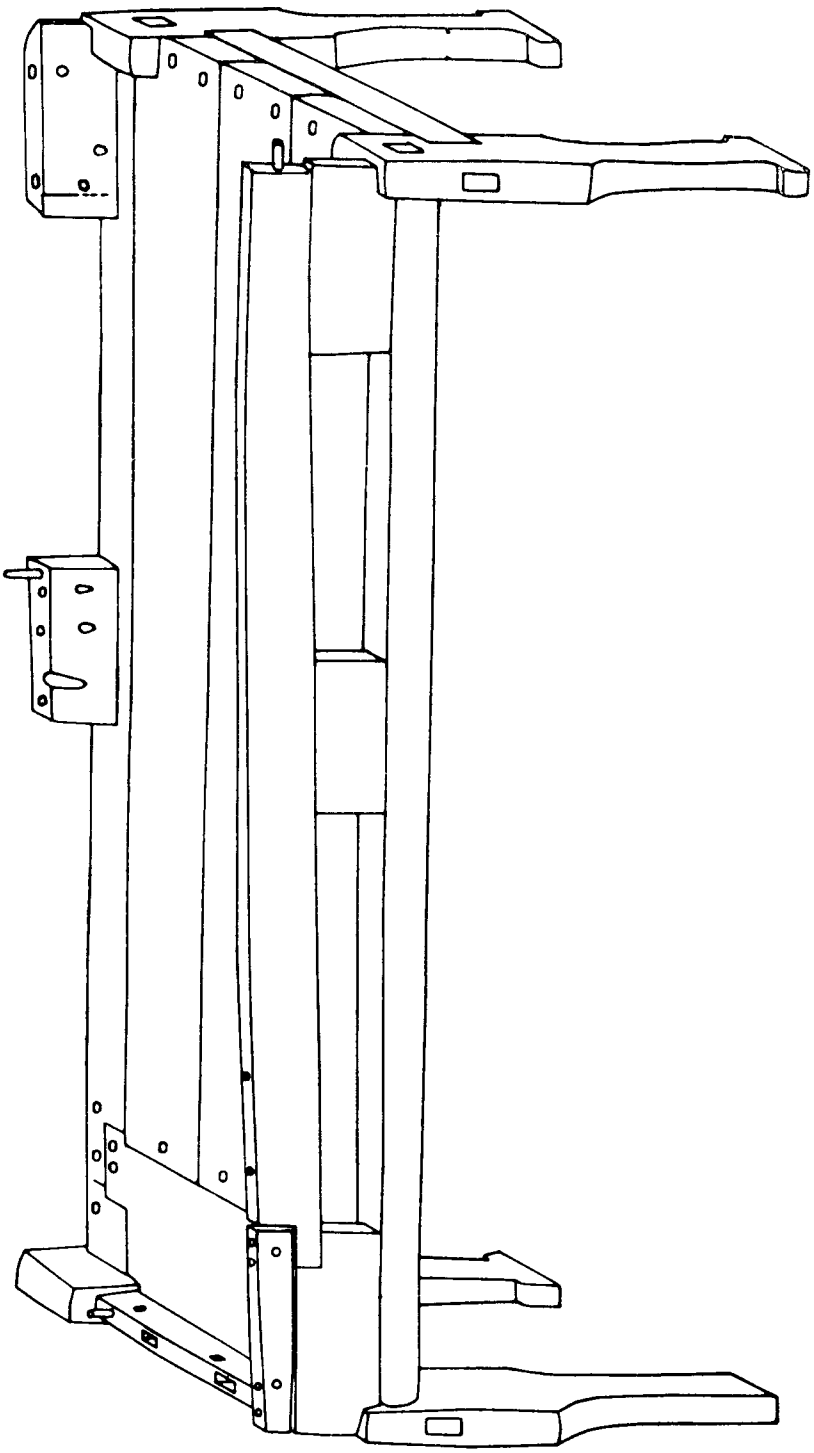


Fig. 2. — Lit décoré, axonométrie.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

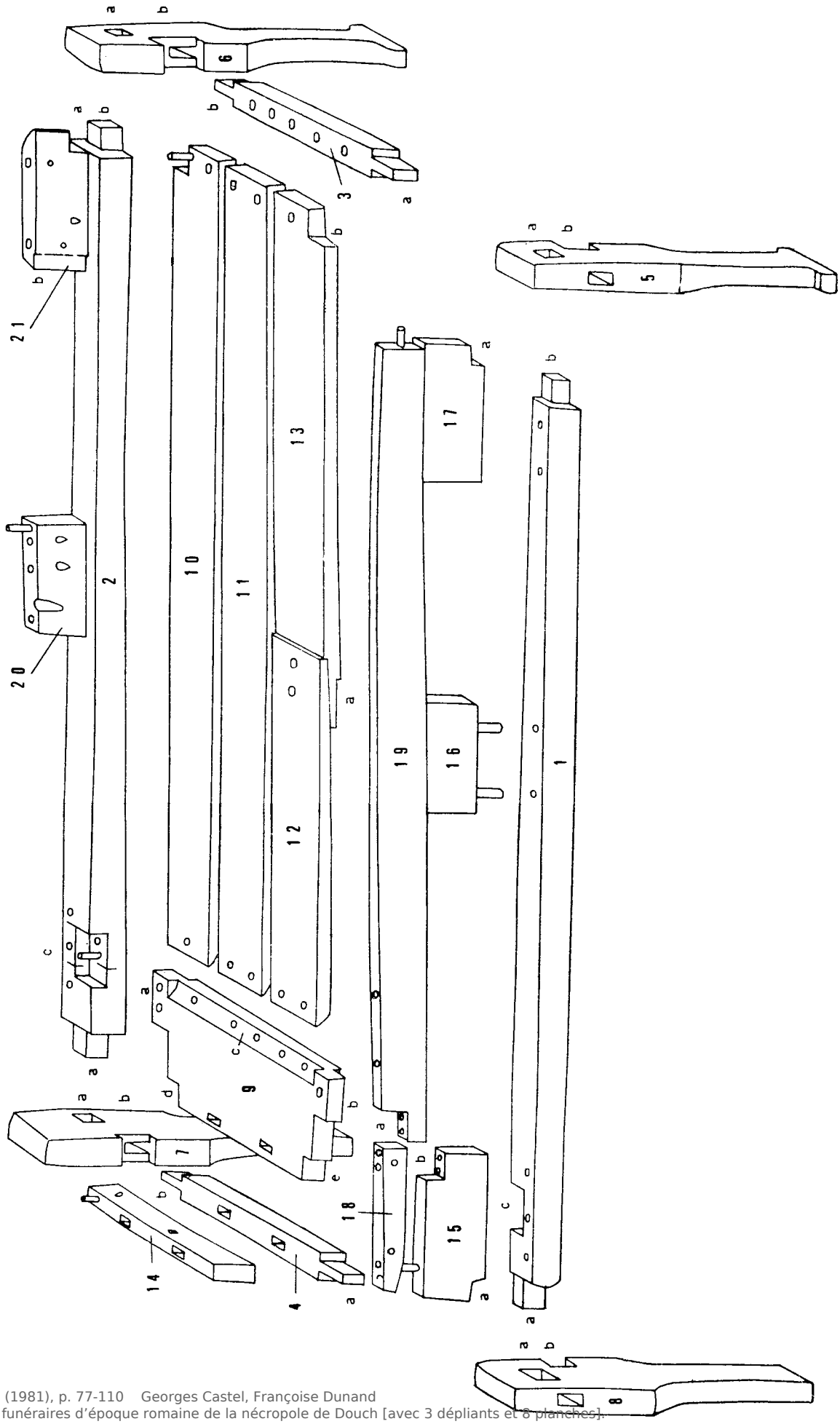


Fig. 3. — Lit décoré, schéma des assemblages.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

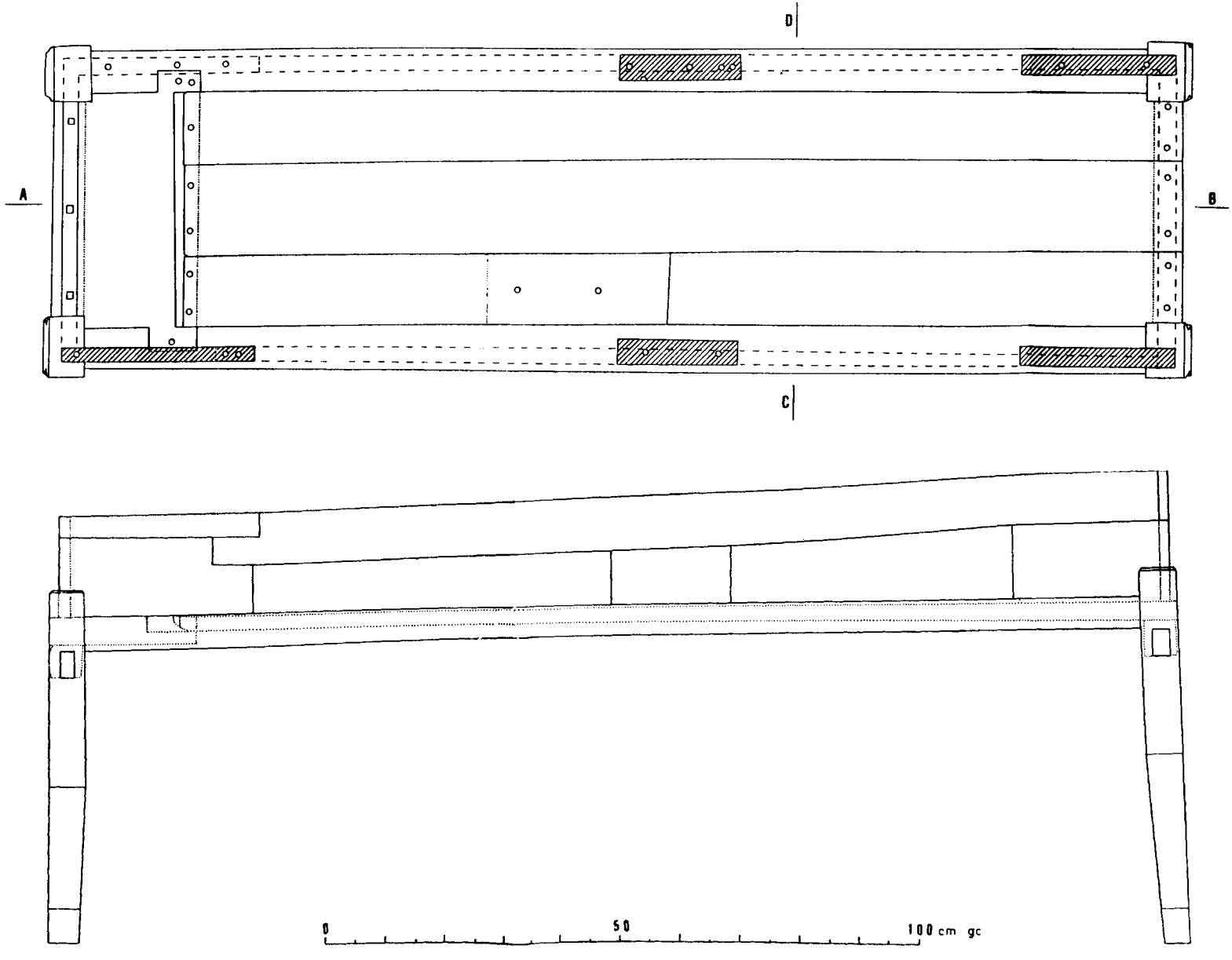


Fig. 4. — Lit décoré, plan et sections.

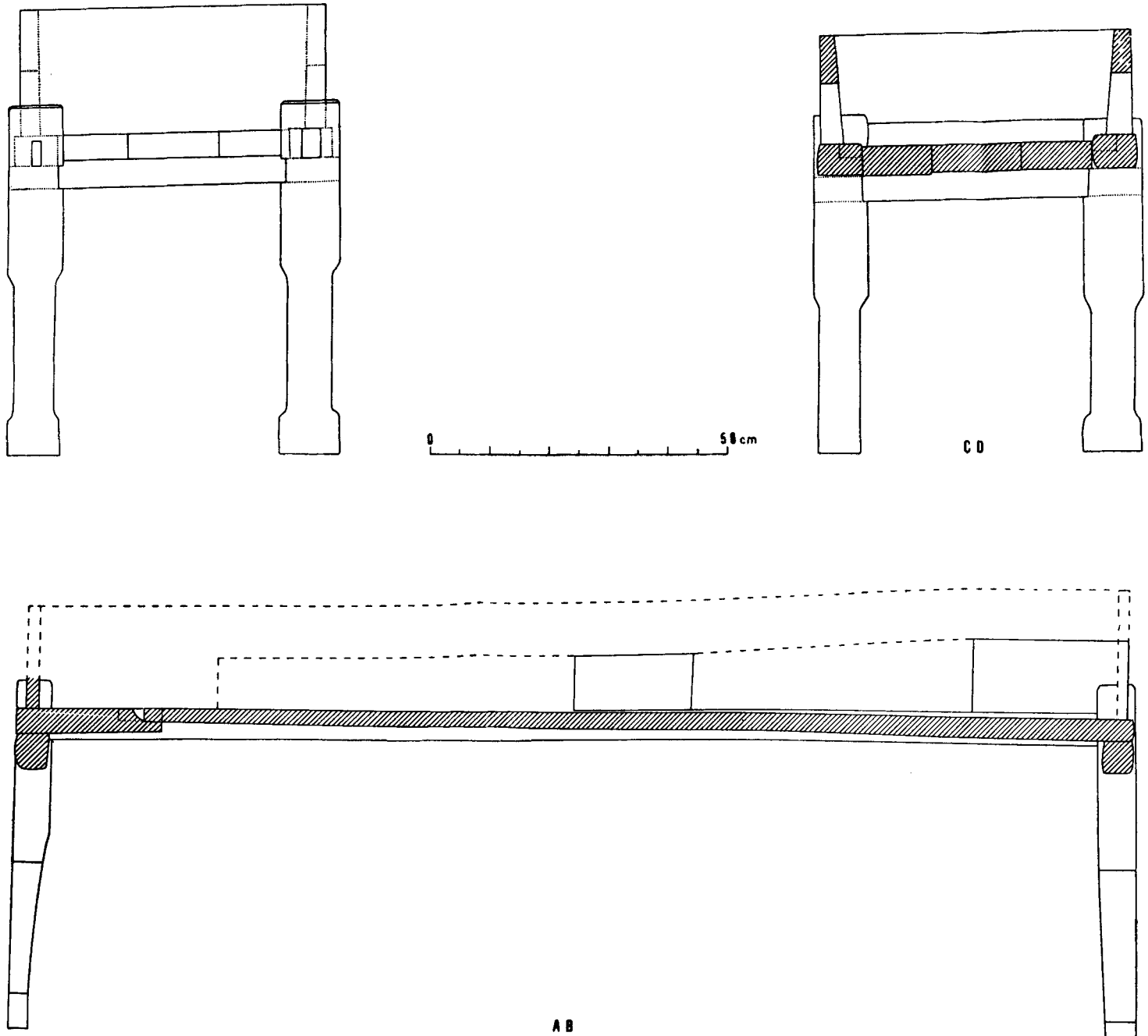


Fig. 4. — Lit décoré, plan et sections.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dimensions

planche (9) : 46 cm (tenons compris) × 25,5 × 4,5 cm, tenon (a) : 7 × 3,5 × 2,2 cm, tenon (b) : 8 × 4 × 2,5 cm, évidement (c) : 39 × (4,5 — 3,5) × 2 cm, découpe (d) : 7 × 1 cm, découpe (e) : 6,8 × 1 cm.
planche (10) : 166 × 12 × (2 — 4) cm.
planche (11) : 166 × 15 × (2 — 3) cm.
planche (12) : 81 × 12 × 2 cm.
planche (13) : 115 × 12 × (5 — 3) cm, évidement (a) : 20 × 12 × 3 cm, découpe (b) : 6 × 2 cm (pour l'emboîtement de la jambe 5).

1.4. *Balustrade (IV).* De chaque côté du lit elle est faite de trois supports : 15-16-17 (côté gauche) et 20-21 (côté droit; le 3e élément manque), auxquels est ou était fixée une main courante. La partie correspondant à la tête et aux pieds du lit devait être fermée par une planche dont il ne reste que l'élément (14). Les assemblages sont fixés entre eux par des chevilles.

Dimensions

élément (14) : 33 × 4,5 × 4 cm.
support (15) : 32 × 13,5 × 2,5 cm, découpe (a) : 4,5 × 4 cm, découpe (b) : 6,5 × 5 cm.
support (16) : 20 × 9,5 × 4 cm.
support (17) : 26 × 12 × 3 cm, découpe (a) : 5 × 5 cm.
main courante (18) : 35 × 3,5 × 3 cm (pièce réutilisée).
main courante (19) : 152 × 9 × 2,5 cm ou 1,5 cm, découpe (a) : 8 × 4,5 cm.
support (20) : 19,4 × 10 × 4 cm.
support (21) : 28,5 × 11 × 3 cm, découpe (a) : 5 × 4,5 cm, évidement (b) : 11 × 2 × 1 cm.

1.5. *Etude des assemblages.* Ils sont de quatre sortes :

— mortaise et tenon : longerons (1-2) et jambes (5 à 8),
— mortaise avec encastrement et tenon : traverse (3-4) et jambes (5 à 8).
— encastrement : longerons (1-2) et planche (9), planches (10 à 13) et planche (9).
— découpe d'ajustage : planches 12-13, bordure 15-18-19.

Tous ces assemblages sont maintenus : dans le cas des mortaises, avec des coins en bois, et, dans le cas des encastrements ou des découpes, avec des chevilles. Ces dernières, de section carrée ou circulaire, sont plantées perpendiculairement et obliquement par rapport aux pièces de bois de façon à éviter leur glissement. Nous n'avons pas trouvé de collage.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

1.6. *Stucage* (*VI*). Les joints, entre les planches, et les assemblages ont été colmatés avec des morceaux de tissus et de la chaux liquide. En revanche les surfaces régulières ont été laissées brutes. Un badigeon de chaux recouvre les parties visibles du lit — couleur ocre jaune léger — et sert de support à la décoration peinte.

1.7. *Peintures* (*VII*). Elles couvrent toutes les parties visibles du lit, excepté les deux jambes arrière (7-8). Elles représentent :

— sur chacune des jambes avant du lit (5-6), un grand et un petit personnage, l'un en dessous de l'autre, et, sur le sabot de (5), un entrelacs,
— sur le revers de la jambe (6), un petit personnage, avec genoux en terre, dessiné au trait,
— sur les bordures, des pampres,
— sur les longerons (1-2) et l'une des traverses (4), un entrelacs,
— sur le méplat horizontal de la bordure du lit (15), des traits rouge et noir alternés tous les 3 cm.

Ces peintures sont pour la plupart de quatre couleurs : blanc ocré, noir, rouge sombre (Munsell soil color chart : 10 R 3/6 — dark red) et rose (10 R 6/6 — light red).

En ce qui concerne les pampres (3, 15, 16, 17, 19), d'après la superposition des couleurs, le rouge paraît avoir été passé en premier, puis le noir. Pour les grands personnages il est difficile de se prononcer. La naïveté des dessins est évidente : disproportion des corps, visages maladroits, traits hésitants et bavures des couleurs. Ces dessins ont été réalisés sans tracé préparatoire.

1.8. *Conclusion.* La qualité des bois, la nature des assemblages et la facture des peintures font de ce lit funéraire un objet tout à fait rustique très probablement d'origine locale.

2. Lit funéraire non décoré (fig. 5 à 7 et Pl. XXV).

Ce lit est constitué de quinze pièces de bois et d'un clayonnage de vingt nervures de palme (*gerīd*).

Les jambes et l'armature du lit sont en bois de tamaris. Les traverses intermédiaires et le clayonnage du plancher sont en nervure de palme (*gerīd*). Enfin les traverses supérieures de fixation du clayonnage (17 à 19) sont en bois de palmier. Certaines avaient été utilisées antérieurement.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

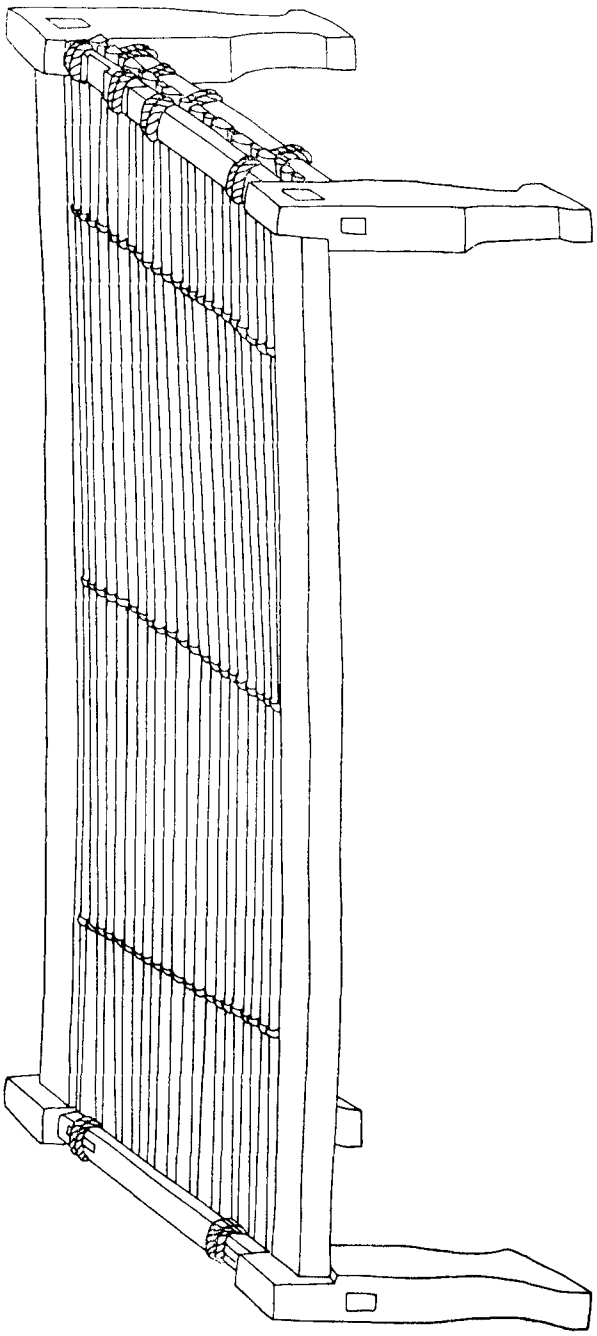


Fig. 5. — Lit non décoré, axonométrie.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

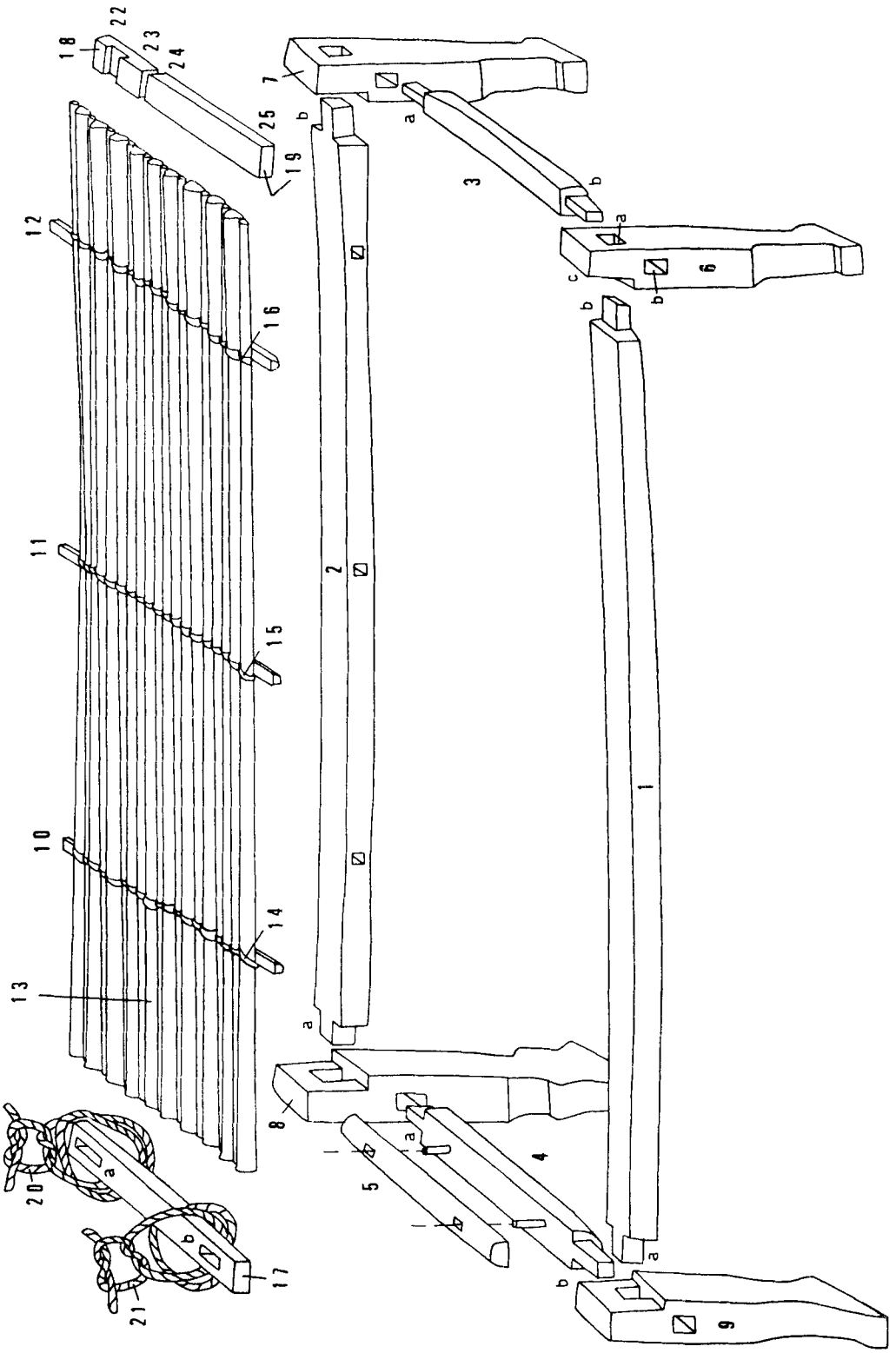


Fig. 6. — Lit non décoré, schéma des assemblages.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dimensions principales du lit

longueur : 160 cm, largeur : 57 cm, hauteur de la partie supérieure du clayonnage par rapport au sol : 32 cm.

Les jambes du lit ayant la même hauteur, le clayonnage en nervure de palme est horizontal.

2.1. *Armature* (*I*). Elle est formée de deux longerons (1-2) et de deux traverses (3-4), en bois de tamaris, fixés dans les quatre jambes du lit par des assemblages à tenon et mortaise avec encastrement. La traverse (4) est surmontée d'une nervure de palme (*gerīd*) (5) maintenue par deux chevilles. Cette nervure met la traverse (4) de niveau avec la traverse (3) et les longerons (1-2).

Les deux *longerons* (1-2) possèdent :

— un tenon (a-b) à chaque extrémité.,

— trois trous chacun, pour recevoir les traverses secondaires (10 à 12), qui soutiennent le clayonnage (13).

Les deux *traverses* (3-4) possèdent un tenon à chaque extrémité.

Dimensions

longeron (1) : 150 (tenons non compris) × 7,5 × 4,2 cm, tenon (a) : 6,5 × 2,7 × 2,2 cm, tenon (b) : 4,5 × 2,6 × 2,2 cm,

longeron (2) : 152 (tenons non compris) × 7 × 4 cm, tenon (a) : 4 × 3 × 2 cm, tenon (b) : 4,5 × 2,5 × 2 cm,

traverse (3) : 43 (tenons non compris) × 4,5 × 3 cm, tenon (a) : 7 × 2,5 × 2 cm, tenon (b) : 7 × 2,5 × 2 cm.

traverse (4/5) : constituée de la traverse proprement dite (4), semblable à la précédente (3), et d'une nervure (*gerīd*) de palme (5).

traverse (4) : 43 × 4,5 × 4 cm, tenon (a) : 7 × 3 × 2 cm, tenon (b) : 8 × 3,2 × 2,5 cm, nervure (5) : 42 × 2 × 1,5 cm.

2.2. *Jambes* (*II*). Elles sont au nombre de quatre (6 à 9), toutes de la même taille, mais inégalement travaillées. Leurs formes ne sont pas sans rappeler celles des jambes de bovidés.

— Leur partie supérieure, de section régulière — 8 × 6 cm environ —, est percée de deux mortaises (a-b) placées l'une en dessous de l'autre. Celle du haut reçoit le longeron et celle du bas, la traverse. La mortaise du haut est avec encastrement.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

— Leur partie intermédiaire est galbée. Leur section varie entre 8 × 6 cm ou 7 cm et 4,2 × 4 cm.

— un sabot termine la jambe (7,5 × 4 × 3 cm).

L'une des jambes est plus élaborée que les autres (jambe 8). Sa partie galbée possède un renflement.

Dimensions

jambe (6) : partie supérieure : 21 × 7 × 5,5 cm, mortaise (a) : 4,5 × 2,6 × 2,2 cm, mortaise (b) : 7 × 2,5 × 2,5 cm, encastrement (c) : 7 × 6 × 2 cm, partie galbée : 15 × (7 × 5,5) — (4,2 × 4) cm, sabot : 7,5 × 4,3 cm.

jambe (7) : partie supérieure : 21,5 × 7,5 × 5,5 cm, mortaise (a) : 4,5 × 2,5 × 2 cm, mortaise (b) : 7 × 2,5 × 2 cm, encastrement (c) : 7,5 × 6,5 × 1 cm, partie galbée : 15 × (7,5 × 5,5) — (4,2 × 3,2) cm, sabot : 7,5 × 6 × 5 cm.

jambe (8) : partie supérieure : 21,5 × 7,5 × 5 cm, mortaise (a) : 4 × 3 × 2 cm, mortaise (b) : 5,7 × 3 × 2 cm, encastrement (c) : 7,5 × 4 × 1 cm, partie galbée : 12,5 × (7,5 × 5) — (5 × 4,5) — (7 × 4,5) — (4,5 × 4,5) cm, sabot : 6,5 × 4 × 3 cm.

jambe (9) : partie supérieure : 21 × 8,5 × 7,5 cm, mortaise (a) : 6 × 2,7 × 2,5 cm, mortaise (b) : 8,5 × 3,2 × 2,5 cm, encastrement (c) : 9,5 × 8,5 × 1,5 cm, partie galbée : 15 × (8,5 × 7,5) — (7,5 × 7) cm, sabot (dans le prolongement de la partie galbée précédente) : 6,5 × 7,5 × 6 cm.

2.3. *Plancher (III).* Il se compose :

— de trois *traverses intermédiaires* (10 à 12) en nervure de palme (*gerīd*), fixées dans les longerons du lit, destinées à supporter le clayonnage (13),

— d'un *clayonnage* (13) de vingt nervures de palme jointives. Les parties épaisses de ces nervures alternent avec les parties minces.

— de *cordes* en *līf* de palmier (14 à 16), fixant chaque nervure du clayonnage (13) aux traverses intermédiaires (10 à 12),

— de deux *traverses supplémentaires* (17-18/19) pour maintenir le clayonnage (13) aux deux extrémités du lit. Ces traverses supplémentaires sont attachées aux traverses du lit (13-4/5) avec des cordes en *līf* de palmier (20 à 25).

Dimensions

traverses intermédiaires (10-11-12) : 45 × 2 × 1,5 cm,

clayonnage (13) : vingt nervures couvrant une surface de 162 × 42 cm et 1,5 cm d'épaisseur,

traverse supplémentaire (17) : 39,5 × 4 × 2 cm, mortaise (a) et (b) : 5 × 2 × 2 cm,

traverse supplémentaire (18/19) : faite de deux morceaux de bois remployés : (18) 16 × 4 × 2 cm et (19) 26,5 × 4 × 2 cm.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

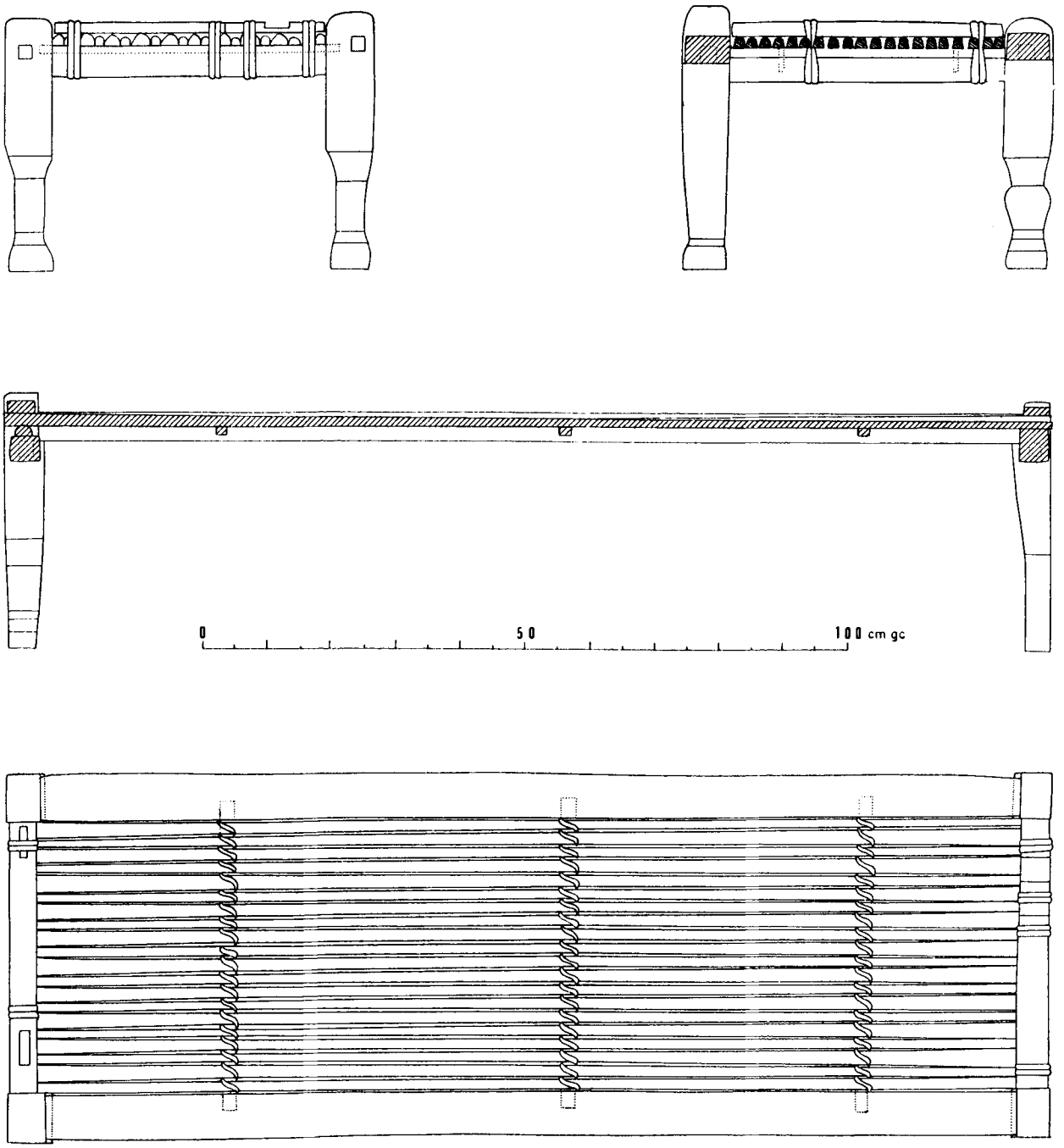


Fig. 7. — Lit non décoré, plan et sections.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

2.4. *Etude des assemblages (VI).* Ils sont de deux sortes :

— mortaise et tenon : traverses (3-4) et jambes (5 à 8), traverses intermédiaires (10 à 12) et longerons (1-2),
— mortaise avec encastrement et tenon : longerons (1-2) et jambes (5 à 8).

Les assemblages à tenon et mortaise ont été serrés avec des coins en bois. La nervure de palme (5) a été chevillée sur la traverse (4). Toutes les autres pièces du lit étaient attachées avec des cordes au moyen de boucles ou de nœuds plats.

2.5. *Stucage (VII).* Les vides importants, laissés entre les nervures de palme ou entre les différents assemblages, ont été colmatés avec des morceaux de tissus et de chaux liquide. En revanche les surfaces régulières — des jambes, par exemple — ont été laissées brutes. Aucun décor n'était appliqué sur le stuc.

2.6. *Conclusion.* Ce lit non décoré possède le même caractère régional que le lit précédent, d'autant plus qu'il a été réalisé à moindre frais. Le clayonnage en nervure de palme (*gerīd*) est particulièrement intéressant, car il atteste l'utilisation des nervures transversales pour régler la position des nervures des clayonnages procédé que nous supposions utilisé dans les toitures de Douch, mais dont nous n'avions pas de preuve aussi formelle.

II. — ÉTUDE ICONOGRAPHIQUE.

par Françoise DUNAND

L'un des deux lits funéraires découverts au cours des fouilles effectuées par une mission de l'IFAO dans la nécropole de Douch (campagne 1978/79) présente un intérêt tout particulier du fait des peintures figuratives dont il est décoré [1]; leur état de conservation, tout à fait remarquable, a rendu possible une étude des motifs iconographiques et facilité leur identification.

[1] La découverte de ce lit a été signalée dans le rapport des fouilles de l'IFAO pour l'année 1978/1979, *BIFAO* 79, 1979, p. 455 et pl. LXIV; cf. également *BSFE* 85, 1979, 14 et *BIFAO* 80, 1980, pl. XCV.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

A. DESCRIPTION DES MOTIFS ET PROPOSITIONS D'INTERPRÉTATION.

1) Jambe gauche du lit.

a) *Registre supérieur.*

Sur la jambe avant gauche (n° 5 du plan de G. Castel), au registre supérieur, est représenté un personnage debout, de face, tenant des deux mains, serré contre sa poitrine, un objet rond et apparemment plat, avec un rebord (tambourin).

- Dimensions du personnage : H. : 37,2 cm; L. (max.) : 8,7 cm.
- Le côté gauche du visage est légèrement mutilé. La tête, le torse et les bras sont vus de face, les hanches et les jambes de profil, tournées vers la droite — ce qui correspond en partie aux conventions égyptiennes en matière de dessin, selon lesquelles à un torse présenté de face correspondent toujours des jambes présentées de profil (mais la tête est normalement vue de profil).

Le visage est allongé; la chevelure noire, courte et bouclée, encadre le front. Les yeux largement ouverts, à la pupille bien marquée, sont soulignés d'un point rouge à chaque coin; un trait rouge, entre deux traits noirs, indique la bouche.

Le personnage est vêtu d'une tunique courte (au-dessus du genou), étroite, avec encolure arrondie et manches au coude; un pli oblique part de la hanche gauche. Un trait noir, d'un ton plus soutenu que le reste de la tunique (d'un noir délavé), souligne l'encolure et la bordure inférieure. Des anneaux ornent les poignets et les chevilles, indiqués par un trait rouge entre deux traits noirs.

Un trait noir cerne les contours de la figure, dont le visage et les membres sont peints uniformément en rose.

Il s'agit, très vraisemblablement, d'un joueur de tambourin. Le visage imberbe pourrait être interprété, à première vue, comme un visage féminin; d'ailleurs le tambourin est généralement représenté comme un instrument propre aux femmes [1]. Cependant, la coiffure (cheveux très courts) et le costume (tunique découvrant les genoux, jambes nues) me paraissent rendre une telle interprétation impossible.

[1] La joueuse de tambourin est un type très répandu parmi les terres cuites grecques d'Egypte; cf. F. Dunand, *Religion populaire en Egypte romaine*, p. 97-98, pl. XLI-XLV; de nombreux exemplaires de ce type figurent dans toutes les grandes collections.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

b) *Registre inférieur.*

Osiris debout, tourné vers la droite.

— Dimensions : H. : 18,2 cm; L. (max.) : 5,5 cm.
— La présentation de la figure est tout à fait traditionnelle : tête de profil, épaules et torse de face, hanches et jambes de profil. L'œil est également représenté de face.

Osiris, barbu, porte la couronne atef posée sur deux cornes de bélier, encadrée de plumes et d'uraei; il tient dans chaque main, contre sa poitrine, un fouet arrondi. Une tête de serpent (?), tournée vers lui, émerge derrière son épaule gauche. Colliers sur la poitrine; tunique courte (au-dessus du genou); une plaque rectangulaire décorée est suspendue au niveau de la taille. Long manteau dont les pans ornés de traits ondulés (franges ?) retombent de chaque côté du torse et des jambes.

Dessin au trait noir, assez malhabile; trace de peinture rouge entre les jambes.

Au-dessous de cette figure, sur le sabot [1], un ornement peint en noir forme un triple nœud.

2) JAMBE DROITE DU LIT.

a) *Registre supérieur.*

Sur la jambe avant droite (n° 6 du plan), au registre supérieur, est représenté un personnage debout, de face, jouant de la double flûte [2].

— Dimensions : H. : 37,7 cm; L. (max.) : 8,7 cm.
— La flûte et la main gauche, qui la tient, sont en partie mutilées et effacées; la barbe et le côté gauche du visage sont également mutilés. Ce personnage, de même que celui qui lui correspond sur la jambe gauche, est à peu près conforme aux modes de représentation égyptiens : tête, épaules et torse de face, hanches et jambes de profil.

[1] Ce terme désigne la partie inférieure de la « jambe » du lit qui, selon un type traditionnel en Egypte, est taillée en forme de patte de bovidé; un autre type très répandu est celui de la patte de lion. Sur le mobilier égyptien, et en particulier les lits, cf. H. Kayser, *Ägyptisches Kunsthandwerk*, p. 290-293.

[2] Ou double hautbois; l'identification de cet instrument est incertaine.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le visage est allongé; la chevelure noire et lisse encadre le front. La barbe est formée de six mèches séparées, noires et ondulées. Les yeux sont largement ouverts, soulignés d'un point rouge à chaque coin, avec des sourcils en accent circonflexe inversé. La bouche est indiquée par un trait rouge entre deux traits noirs.

Seule la partie supérieure du bras droit a pu être logée dans l'espace étroit dont disposait le peintre; le bras gauche est replié devant la poitrine, la main tenant la double flûte dont l'embouchure est placée entre les lèvres du musicien.

Ce dernier est vêtu d'une tunique étroite et courte (au-dessus du genou), laissant les épaules et les bras nus; la tunique semble attachée, à l'avant, à un collier fait de bandes alternées rouges et noires. Un pli oblique part sous le bras droit; la bordure inférieure est soulignée d'un trait noir d'un ton plus soutenu que le reste du vêtement. Anneaux aux deux bras, au poignet gauche et aux chevilles, indiqués soit par deux traits noirs encadrant un trait rouge (anneaux des bras), soit par deux traits noirs (anneaux des chevilles).

Des couleurs identiques ont été employées pour cette figure et pour celle qui lui fait pendant sur la jambe gauche : rose, rouge sombre, noir plus ou moins foncé; le blanc qui a servi pour les yeux est plus intense que celui du fond. Un trait noir, épais, souligne les contours.

b) *Registre inférieur.*

Osiris debout, tourné vers la gauche.

- Dimensions : H. : 15,7 cm; L. (max.) : 5,7 cm.
- Présentation traditionnelle : tête de profil, corps (enveloppé dans un linceul) de face, pieds (également enveloppés) de profil.

Osiris, imberbe, porte une couronne qui doit être la couronne atef, quelque peu déformée, entourée de plumes, avec uraeus à l'avant et corne de bélier sur le côté; il tient dans chaque main, contre sa poitrine, un fouet (celui de droite est beaucoup plus petit que l'autre, l'espace disponible étant restreint). Le dieu est enveloppé, depuis la base du cou jusqu'aux pieds, dans un linceul décoré de croisillons irréguliers, dessinés au trait noir; à l'intérieur de chaque losange figure un point rouge. Les pans d'un manteau décoré de stries rouges et noires alternées (franges ?) retombent de chaque côté du corps. Le bras gauche, mais non pas l'avant-bras, n'est apparemment pas recouvert par le linceul; mais il s'agit sans doute d'une maladresse du dessin plutôt que d'une particularité volontairement soulignée.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dessin au trait noir assez malhabile; de nombreux éléments décoratifs sont peints en rouge foncé, et plusieurs « bavures » du pinceau sont visibles au niveau du visage et des pieds.

c) *Revers de la jambe.*

Sur le côté extérieur de la jambe droite, à hauteur du longeron (n° 2 du plan), donc près de la tête du lit, est représenté un petit personnage, de profil, tourné vers la gauche.

— Dimensions : H. : 8 cm; L. (max.) : 5 cm.
— La tête et les jambes sont de profil, les épaules et le torse de face. Le bras gauche est mutilé.

L'homme porte une perruque (?) emboitant le crâne et formant une sorte de queue relevée sur la nuque; il a un genou en terre et lève les bras dans le geste traditionnel des orantes ou orants.

Dessin au trait noir, assez grossier.

Cette petite figure est d'interprétation plus difficile que les précédentes; au premier abord, elle semble en plein mouvement et on pourrait penser qu'il s'agit d'un homme en train de courir ou de danser; les représentations de danseurs ne sont pas absentes du mobilier funéraire, et le fait que deux musiciens figurent sur les jambes du lit semble accréditer cette hypothèse [1]. Cependant, le geste des bras levés et de la main ouverte, paume en avant, correspond incontestablement à une attitude de prière traditionnelle en Egypte et représentée sur les documents les plus divers, depuis les peintures de tombes d'époque pharaonique jusqu'à la petite statuaire d'époque grecque et romaine [2]; ce type de représentations est particulièrement fréquent dans le contexte funéraire, ainsi qu'en témoignent les stèles de Terenouthis [3]. Quant à la position des jambes (un genou

[1] Henri Wild a bien voulu me fournir plusieurs représentations de danseurs (Bès ou personnages apparentés) assez proches de celle du petit personnage de Douch; certaines figurent sur des chevets et même, semble-t-il, sur un cercueil. Bien que la suggestion soit fort intéressante, je ne crois pas, en définitive, qu'il faille la retenir.

[2] Pour les représentations d'époque pharaonique, cf. quelques beaux exemples dans *L'Empire des conquérants, Bas reliefs et peintures,* par H.W. Muller, p. 83, n° 68, p. 96, n° 84, p. 103, n° 92; pour l'époque gréco-romaine, cf. F. Dunand, *op. cit.*, pl. LX-LXIX.

[3] Cf. F.A. Hooper, *Funerary stelae from Kom Abou Billou,* Ann Arbor, 1961, et la publication récente de nouvelles stèles de Terenouthis par S.A.A. El-Nassery et G. Wagner, *BIFAO* 78, 1978, p. 231 sq., pl. LXX-LXXIV, LXXXIII, LXXXV-LXXXVI.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

en terre, l'autre relevé), elle peut également être interprétée comme un geste de prière, bien que la présentation du personnage, « flottant » dans un espace non délimité, donne l'illusion du mouvement. On admettra donc qu'il s'agit d'un orant.

Le style de cette figurine, beaucoup plus grossier que celui des grandes figures de « musiciens », s'apparente cependant à celui des Osiris; peut-être faut-il envisager que deux artisans, inégalement habiles, ont contribué à la décoration du lit de Douch [1].

3) Armature et balustrade du lit.

a) *Longerons.*

Les deux longerons (n^os^ 1 et 2 du plan) sont décorés sur toute leur longueur d'un motif où alternent spirales et points, tracés en noir, d'un trait épais, sur le fond blanc ocre.

b) *Traverses.*

La traverse supérieure (n° 3 du plan) est décorée, sur deux registres, de motifs différents :

- sur le registre inférieur court une vigne avec feuilles et grappes de raisin;
- le registre supérieur, très endommagé, devait être décoré de motifs géométriques : des losanges tracés au trait noir sur le fond blanc ocré — il en reste un fragment près de la tête du personnage de droite —, puis un motif tracé à la peinture rouge, d'un trait épais.

La traverse inférieure (n° 4 du plan) est décorée sur deux registres du même motif : des spirales peintes en rouge sombre sur le fond blanc ocré et courant de droite à gauche sur le registre supérieur, de gauche à droite sur le registre inférieur; les motifs des deux registres se prolongent sur les jambes du lit [2].

c) *Balustrade.*

La balustrade, du côté gauche du lit (n^os^ 15 à 19 du plan), seule conservée intégralement, est décorée de sarments de vigne avec leurs feuilles et leurs grappes de raisin; la tige sinueuse de la vigne s'allonge sans interruption sur toute la surface de la main-courante ainsi que

[1] Cf. *infra* p. 105.

[2] Ces motifs sont peints sur une bande de toile stuquée, collée sur la traverse inférieure, sur toute la largeur du lit.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sur le support inférieur (du côté des pieds du mort); le même motif orne les deux autres supports, mais une séparation est marquée d'avec la frise de la main-courante par deux traits horizontaux.

Du côté droit de la balustrade, il ne reste que deux supports (n^{os} 20-21 du plan), couverts d'une toile stuquée servant de base à un décor identique : sarments et feuilles de vigne, grappes de raisin.

Le badigeon sur lequel se détachent ces peintures (pour lesquelles ont été employées deux couleurs, le rouge sombre et le noir) est généralement d'un blanc ocré assez clair, sauf sur la face antérieure et les côtés des jambes (côté pieds du mort), ainsi que les côtés des jambes (côté tête du mort), recouverts d'un enduit jaune ocre, beaucoup plus foncé.

[LIT FUNÉRAIRE DÉCORÉ, NOTES COMPLÉMENTAIRES (*par* G. CASTEL).

1. *Jambe n° 5*

1.1. Personnage tenant un disque dans ses mains.

Peintures exécutées en partie sur un fond toile et chaux, en partie directement sur le bois. La toile bouche les fissures importantes du bois. Les parties lisses du support sont blanchies.

Dessin aux traits noirs : nombreuses reprises et tremblements. Les genoux sont indiqués ainsi que les chevilles.

a) Rouge sombre (Munsell Soil Color Chart IOR 3/6) :
ceps de vigne, deux points dans chaque œil, un trait épais entre les deux lèvres, un trait au poignet droit, un trait au poignet gauche, un trait à chaque cheville.
b) Rose (IOR 6/6) :
visage, oreilles, cou, avant-bras, poignets, mains, jambes, chevilles et pieds.
c) Blanc du fond :
plat circulaire, blancs des yeux (plus soutenu).
d) Noir :
— traits : contours du personnage, plis de la robe
— délavé: chemise collante, cheveux.

1.2. Personnage momiforme du registre inférieur.

Le bois n'a pas été entoilé. Peint sur fond blanc. L'uraeus gauche de la coiffe n'a pas d'œil. Traces de rouge sombre entre les jambes du personnage.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

1.3. Motif géométrique sur le sabot.

Le bois n'a pas été entoilé. Peint en partie sur fond blanc, en partie sur le bois.

2. *Jambe n° 6*

2.1. Personnage jouant de la flûte (?)

Visage et avant-bras du personnage mal conservés. La toile bouche les fissures importantes du bois. Les parties lisses en bois sont blanchies.

Dessin aux traits noirs : nombreuses reprises et tremblements.

a) Rouge sombre (IOR 3/6) :
cep de vigne, deux points dans chaque œil, lèvres séparées par un trait épais, poignet, *rien* aux jambes
b) Rose (IOR 6/6) :
visage, oreilles, cou, épaules, avant-bras, poignets, mains, jambes, chevilles et pieds.
c) Blanc du fond :
blanc des yeux (plus soutenu).
d) Noir :
— traits : contours du personnage, plis de la robe
— délavé : chemise collante, cheveux, barbe.

2.2. Personnage momiforme du registre inférieur (cf. 1.2).

Dessin aux traits noirs rehaussé de points rouge-sombre.

3. *Bordure du lit* (Pl. XXIII-XXIV).

Sarments de vigne : rouge-sombre (IOR 3/6)
Grappes de raisin et tiges d'attache : noir
Feuilles de vigne : gris soutenu (ou noir délavé)
Dans les nœuds des sarments : point noir.]

L'iconographie du lit funéraire de Douch se réfère, en partie du moins, à des motifs traditionnels : le décor de tiges et de feuilles de vigne, dont l'art funéraire chrétien fera si grand usage, mais qui apparaît déjà dans des tombes pharaoniques [1]; la double figure

[1] Le motif de la vigne est bien représenté dans les peintures de la nécropole de Bagawat; cf. A. Fakhry, *The Necropolis of El-Bagawât in Kharga Oasis* (Cairo, 1951). Ce motif figure déjà dans des peintures de tombes du Nouvel Empire; cf. par exemple la tombe de Sennefer à Thèbes, A. Mekhitarian, *La peinture égyptienne*, p. 53-55. Mais il semble qu'il ne fasse pas normalement partie du

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'Osiris, dont la présence dans un tel contexte n'a évidemment rien de surprenant, et qui se retrouve très fréquemment, sous des formes comparables, dans le matériel funéraire d'époque tardive, sarcophages et linceuls peints. Plus étonnante est la figuration des deux musiciens. Y a-t-il une relation entre ces figures et la personnalité du défunt qui fut le premier occupant de la tombe et du lit [1] ? Cela me paraît peu probable; aucun des objets retrouvés dans la tombe n'indique que son propriétaire a pu être un musicien professionnel. Il s'agit bien plutôt des musiciens qui, traditionnellement, jouent et chantent en l'honneur du mort dans les cérémonies funéraires; le joueur de tambourin et le joueur de flûte, placés à la tête du lit, devaient permettre au mort de jouir, pendant toute son éternité, de la musique qui l'avait « réjoui » durant son existence et qui l'avait peut-être accompagné dans son dernier voyage [2]. Mais en fait, il n'est pas certain que ces images correspondent à des actes cultuels effectivement célébrés, et on peut admettre qu'elles constituent, en elles-mêmes, une pratique symbolique, l'image peinte assurant par sa seule présence l'efficacité du rite : c'est ainsi que la représentation de l'offrande funéraire peut suffire à garantir au défunt la disposition des produits nécessaires à sa survie [3]. Il est probable que, à basse époque plus encore qu'aux époques précédentes, seuls des gens aisés pouvaient se faire accompagner jusqu'à leur tombe par un cortège de pleureuses et bénéficier de cérémonies funéraires faisant une place à la musique et au chant, alors que les petites gens devaient être emmenés sans trop de cérémonies à leur lieu de sépulture. Sans doute le fait de disposer d'un lit funéraire, décoré avec un certain soin, paraît-il impliquer une relative aisance; mais le mobilier de la tombe n° 6 de Douch, de même,

répertoire figuratif du matériel funéraire égyptien, à époque tardive. Pourtant, on constate sa présence dans des tombes d'époque romaine de Mouzawaka dans l'oasis de Dakhla; cf. Chr. Zivie, « En Egypte, les temples de l'oasis méridionale », *Archaeologia*, n° 110, septembre 1977, p. 44-45 et la publication de A. Fakhry, *Denkmäler der Oase Dachla*, bearb. von J. Osing u. M. Moursi (Mainz, Ph. von Zabern, 1981).

[1] Il est difficile d'identifier le possesseur de la tombe et du lit; la tombe contenait en effet, lors de la découverte, 15 momies; cf. *infra*, p. 106.

[2] La présence de pleureuses et de danseurs ou danseuses est bien attestée dans les cortèges funéraires; cf. de nombreuses représentations de ce type dans les tombes du Nouvel Empire (tombes de Min-Nakht, d'Horemheb, de Ramosé, de Nebamon et Ipouki; cf. *L'Empire des conquérants*, p. 94, n° 82, p. 95, n° 84, p. 97, n° 85); cf. également, sur ces rites, J. Vandier, *La religion égyptienne*, p. 112-114. Quant aux musiciens, bien que leur présence dans ces cortèges ne paraisse pas attestée de façon certaine, ils avaient cependant un rôle à jouer dans les cérémonies funéraires; cf. A. Erman, *La religion des Egyptiens*, p. 315-316.

[3] Sur le caractère symbolique de l'offrande funéraire, cf. H. Bonnet, *RÄRG*, art. Opferformel.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'ailleurs, que celui des autres tombes, est fort modeste [1] et ne permet certainement pas d'affirmer que son occupant était un homme riche.

Quant au petit personnage latéral, le geste qu'il effectue, genou en terre et bras levés, ainsi que la place qui lui est assignée — sur la jambe droite du lit, près de la tête du défunt — indiquent clairement sa fonction : il prie pour le défunt, ou bien peut-être s'agit-il du mort lui-même, représenté en prière [2]; et cette prière doit lui assurer, pour l'éternité, la protection et la faveur des dieux, de même que la musique lui procure une béatitude éternelle. L'exécution de cette petite figure, rapide et peu soignée, pourrait faire penser qu'elle a été ajoutée après coup, alors que la décoration du lit était terminée — d'autant qu'aucune des autres jambes n'est ornée de figures sur les côtés. Cependant, la technique du dessin — un trait noir inégalement épais, avec des « repentirs » — et le mode de représentation du visage (profil anguleux, aux traits disproportionnés, presque caricaturaux) indiquent bien que cette figurine est de la même main que les deux figures d'Osiris, sur la partie antérieure des jambes. Mais, bien entendu, il n'est pas impossible que la figure de l'orant, en admettant qu'elle n'ait pas fait partie du plan initial de décoration du lit, ait été ajoutée en second lieu par l'artisan, ou l'un des artisans, à qui sont dus les motifs principaux.

B. ÉTUDE STYLISTIQUE ET DATATION.

Si l'interprétation des motifs iconographiques décorant le lit de Douch pose quelques problèmes, cela tient, en partie, à ce que nous ne disposons actuellement que d'un très petit nombre d'objets du même type, susceptibles de lui être confrontés.

L'autre lit découvert dans la tombe n° 6 de Douch, de fabrication encore plus rustique [3], ne porte aucune décoration. C'était probablement le modèle le plus courant; ainsi, plusieurs lits retrouvés dans une tombe de Deir el Medineh, datable de la fin du II^e^ ou du III^e^ siècle p.C. [4], étaient simplement constitués d'un cadre de bois supportant un sommier en

[1] Sur ce mobilier, cf. *infra*, p. 106.

[2] Cf. la représentation d'un personnage en prière devant Osiris, dans une attitude tout à fait comparable à celle de la figurine de Douch, sur un cartonnage du Musée du Caire, C.C. Edgar, *Graeco-egyptian coffins* (*Catalogue Général*, XXVI, 1905), n° 33131, pl. XII; il ne s'agit manifestement pas du défunt, qui, dans le cas présent, est une femme (*ib.*, pl. VIII).

[3] Cf. l'étude de G. Castel, *supra*, p. 82-86.

[4] B. Bruyère - A. Bataille, « Une tombe gréco-romaine de Deir el Medineh », *BIFAO*, 36, 1936, p. 145-174. Les deux auteurs indiquent comme date possible, pour cette tombe, la fin du II^e^ ou le III^e^ siècle de notre ère, à en juger surtout d'après la paléographie des textes grecs inscrits sur les sarcophages contenant les six momies. Cependant, l'un de ces textes est daté de « l'an 17 », ce qui

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

paille (ou en fibres de palmier) tressée, comme c'est le cas pour le lit de Douch. Des lits funéraires d'un type différent, et certainement d'époque plus tardive, mais également dépourvus de toute décoration, ont été découverts tout récemment dans une tombe de Bagawat [1]. Ainsi, alors que c'est apparemment une pratique répandue que de déposer des lits dans les tombes (mais il semble que, souvent, on les mettait préalablement en morceaux) [2], on est frappé par la rareté du matériel disponible; peut-être faut-il admettre que, dans la mesure où il a pu être préservé [3], ce matériel, d'un type banal, n'a pas fait l'objet de publications systématiques.

L'un des seuls lits funéraires qui, à ma connaissance, puissent être utilement comparés à celui de Douch, se trouve actuellement au Musée de Toronto et pourrait dater du III^e^ siècle p.C. [4]; encore s'agit-il d'un exemplaire tout à fait différent de celui de Douch, tant du point de vue de la structure que de celui du décor; mais il nous donne une assez bonne idée de ce que pouvait être un mobilier funéraire soigné d'époque romaine. D'aspect fort « classique », il a les jambes en forme d'avant-train et d'arrière-train de lions; et surtout, il est orné sur ses quatre côtés de peintures réparties sur plusieurs registres. Sur la face antérieure alternent des frises d'uraei, de génies funéraires et de divinités de l'au-delà; le mort, précédé d'Anubis, figure au registre inférieur. Sur les longs côtés, on peut voir trois frises superposées : une frise d'uraei, une frise d'éléments non figuratifs, une frise de personnages, dieux et humains, représentés dans des actions cultuelles. Il s'agit de scènes funéraires (embaumement), de scènes d'adoration et de prière (devant le disque solaire, devant Osiris) tout à fait traditionnelles; les principaux dieux sont, comme on peut s'y attendre, Osiris et Anubis sous des formes diverses, ainsi que Nout, Horus, Isis et Nephthys; mais à côté de personnages figurés à l'égyptienne, de profil, avec perruque, robe étroite ou pagne, il y a aussi des personnages vus de face, vêtus à la romaine de tuniques et de toges : ce sont les « propriétaires » du lit, Herty et sa femme Senenteris, dont les noms sont donnés par des inscriptions hiéroglyphiques. Le lit funéraire du Musée

pourrait se rapporter soit à Marc Aurèle (176/7), soit à Septime Sévère (208/9), soit à Dioclétien (301/2). Au vu de l'iconographie des masques, W. Needler (cf. *infra*, n. 4) suggère comme plus vraisemblable la datation la plus tardive, sous Dioclétien.

[1] Chapelle n° 150 selon la numérotation d'A. Fakhry *supra* p. 93, note 1. Cette information m'a été communiquée par G. Castel.

[2] Cf. B. Bruyère, *art. cit.*, p. 146-148, qui interprète comme un rite égyptien ancien la coutume consistant à déposer des lits brisés dans les puits funéraires; cf. aussi A. Bataille, *Les Memnonia*, p. 240-241.

[3] Sur ce problème, cf. *infra*, p. 108-109.

[4] W. Needler, *An Egyptian Funerary Bed of the Roman Period in the Royal Ontario Museum*, Toronto, 1963; L. Castiglione, « Kunst und Gesellschaft in römischen Ägypten », *Acta Antiqua*, XV, 1967, p. 123-124, pl. XIV, 2-3.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de Toronto présente donc, dans son décor, cette juxtaposition de figures empruntées au répertoire égyptien traditionnel et de figures « hellénisées », du fait du costume et du mode de représentation (visages de face), qui caractérise le lit de Douch [1]. Il reste cependant que les motifs et le style des peintures diffèrent considérablement, et que le lit de Toronto, dans sa structure, est apparemment plus proche de certains modèles égyptiens d'époque pharaonique, tels qu'ils figurent sur les peintures tombales présentant Anubis en train de procéder à l'embaumement d'un défunt.

En revanche, on peut considérer comme beaucoup plus proches des thèmes décoratifs et du style des peintures du lit de Douch les motifs qui figurent sur un sarcophage en bois peint du Musée du Caire [2]; or il s'agit d'un sarcophage retrouvé, il y a 50 ans, avec un autre exemplaire dépourvu de peintures, dans une tombe de Bagawat. La disposition du décor, qui fait alterner des panneaux étroits et d'autres plus larges, est bien entendu tout à fait différente de celle du lit de Douch; mais on y retrouve des motifs identiques : sarments de vigne et grappes de raisin, d'une part, et d'autre part des personnages en procession tenant des instruments, dont un tambourin et, très probablement, une flûte. Il s'agit, me semble-t-il, d'un cortège funéraire; d'ailleurs le défunt est également représenté, étendu sur un lit [3]. Un trait noir, assez malhabile, cerne les figures; la technique est comparable à celle des peintures de Douch, tout en étant à la fois plus rudimentaire — « unbelievably childish », écrit l'auteur de la publication — et plus fidèle aux conventions égyptiennes (personnages présentés de profil).

C'est en effet la décoration des sarcophages et des linceuls d'époque romaine qui, malgré la différence des styles et des techniques, présente les points de comparaison les plus intéressants avec les peintures du lit funéraire de Douch. Tout se passe comme si les artisans avaient à leur disposition des répertoires de motifs dans lesquels ils devaient

[1] Cette coexistence est assez caractéristique de l'art égyptien à l'époque romaine; on la retrouve sur les peintures d'un lit funéraire de Berlin publié par G. Grimm, *Die römischen Mumienmasken aus Ägypten*, Wiesbaden, 1974, pl. 137, 2; cf. également W. Needler, *op. cit.*, p. 23-25. Sur cette juxtaposition d'éléments empruntés à des traditions hétérogènes, cf. L. Castiglione, « Dualité du style dans l'art sépulcral égyptien à l'époque romaine », *Acta Antiqua*, IX, 1961, p. 209-230.

[2] Musée des Antiquités égyptiennes du Caire, Journal d'entrée, n° 56229; cf. W. Hauser, « The Christian Necropolis in Khargeh Oasis », *The Metropolitan Museum of Art, The Egyptian Expedition*, 1930-1931 (Section II of the *Bull. of the Metr. Mus. of Art*, New York, 1932), p. 38-50, fig. 7 et 14.

[3] L'interprétation proposée par W. Hauser, avec quelques hésitations, est celle d'une procession de divinités funéraires; le panneau inférieur du sarcophage (côté pieds) est décoré d'une scène d'adoration d'Osiris par Isis et Nephthys, suivies de Thot et d'Anubis — motif tout à fait traditionnel mais curieusement « interprété » (W. Hauser, *art. cit.*, fig. 14).

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

puiser pour décorer le matériel qui leur était confié, qu'il s'agisse de lits, de cercueils ou de vêtements funéraires [1]. Le choix des motifs s'opérait-il à la demande des clients, ou selon l'« inspiration » de l'artisan ? Existait-il des règles (sans doute non écrites) en vertu desquelles tel ou tel motif devait obligatoirement figurer sur le matériel en question ? On pourrait l'admettre, quand on constate la permanence de certains de ces motifs; ainsi reviennent avec une grande fréquence des scènes d'embaumement (Anubis lui-même pratique l'embaumement du cadavre étendu sur un lit), de pesée du cœur (Thoth, Horus, Anubis figurent près de la balance et surveillent l'opération), de présentation du mort à Osiris (Anubis lui entoure les épaules de son bras, ou bien le tient par la main), de prière et d'adoration (le défunt lui-même, ou bien des membres de sa famille, ou encore des divinités, Isis et Nephthys en particulier, sont représentés dans l'attitude de la prière). D'autres motifs sont également reproduits à de très nombreux exemplaires, scènes mythiques comme le voyage de la barque solaire, représentations des divinités et des créatures fantastiques qui peuplent l'au-delà. Cependant, si la décoration du matériel funéraire, qu'il s'agisse de sarcophages, de cartonnages de momies ou de linceuls, présente une certaine monotonie, due à la répétition quasi-constante des mêmes motifs, un élément de variété subsiste grâce à la multiplicité des combinaisons possibles entre ces motifs. C'est à ce niveau, peut-être, que se situe la liberté de choix de l'artisan; dans le répertoire auquel il était tenu d'emprunter ses thèmes iconographiques, il n'y avait sans doute pas d'ordre imposant une disposition obligée des figures.

Les deux représentations d'Osiris figurant sur les jambes du lit funéraire de Douch ont donc leur place, quelles que soient leurs particularités stylistiques, dans une série iconographique connue. L'Osiris représenté sur la jambe droite, de profil, avec son linceul réticulé, est comparable, parmi bien d'autres, aux Osiris peints sur des cartonnages de momies du Musée du Caire [2] et sur les parois d'un « placard à momies » du Musée de Berlin, provenant d'Abousir el Meleq [3]; eux aussi sont présentés de profil, avec couronne atef et

[1] L'iconographie de ce type de matériel funéraire n'a pas encore fait l'objet d'études systématiques comparables à celles qu'ont effectuées K. Parlasca sur les « portraits du Fayoum » et G. Grimm sur les masques de momies; cependant, les peintures de sarcophages, de cartonnages ou de linceuls qu'ils reproduisent dans leurs publications montrent bien la richesse de cette iconographie; cf. également la publication par C.C. Edgar des sarcophages et cartonnages d'époque gréco-romaine du Musée du Caire.

[2] C.C. Edgar, *op. cit.*, n° 33133, pl. XIV; n° 33134, pl. XV. Il s'agit d'un type extrêmement répandu.

[3] K. Parlasca, *Mumienporträts und verwandte Denkmäler*, Wiesbaden, 1966, pl. 1, 1 (le « placard » vu de face); G. Grimm, *op. cit.*, pl. 124, 1-4 (représentations d'Osiris sur la face arrière et les côtés).

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

linceul à résille, ce qui paraît correspondre à un schéma tout à fait traditionnel. Non seulement Osiris lui-même, mais de nombreux défunts sont ainsi enveloppés dans un tissu formant une sorte de filet à mailles losangées; ou bien le filet est peint sur l'étoffe, à l'imitation d'un tissage; ou bien il est constitué par un réseau de bandelettes très étroites, entrecroisées et posées par-dessus le cartonnage de la momie; ou bien encore ce réseau est simplement peint sur le cartonnage [1]. La représentation de ce vêtement réticulé, qu'il soit porté par Osiris ou par le mort assimilé à Osiris, est particulièrement fréquente sur les linceuls peints d'époque romaine [2].

Quant à l'Osiris figurant sur la jambe gauche du lit de Douch, son vêtement est peut-être moins « classique »; c'est un simple pagne, étroit et mi-long, analogue à celui dont sont revêtus la plupart des dieux égyptiens; mais ce n'est sans doute pas le vêtement qu'il porte le plus fréquemment [3]. La plaque décorée suspendue au niveau de la ceinture peut être considérée comme un pectoral ou, peut-être, comme une interprétation de la colonne de texte qui figure sur certaines représentations d'Osiris à basse époque, tandis que les ornements en demi-cercle qui décorent la poitrine sont incontestablement des colliers d'un modèle traditionnel.

En revanche, le manteau à franges des Osiris de Douch n'est pas un attribut caractéristique du dieu; il ne figure pas habituellement sur les peintures de sarcophages ou de cartonnages, ni sur celles des linceuls. Cependant, en le retrouve sur plusieurs représentations d'Osiris décorant des armatures de masques de momies conservées au Musée du Louvre et au Musée du Caire [4].

Un autre trait assez exceptionnel, dans les peintures de Douch, est la présence de deux fouets entre les mains d'Osiris; sur la plupart de ses représentations en effet, à basse

[1] De nombreux exemplaires de ces divers types de linceuls formant une sorte de filet à alvéoles sont conservés au Musée du Caire; cf. en particulier une série de cartonnages de momies entourés de ce réseau de bandelettes entrecroisées dans la publication de C.C. Edgar, pl. VII, pl. XXXIV-XXXV (ce n'est pas seulement le cartonnage, mais aussi le corps momifié qui peut être enserré dans un réseau de bandelettes dessinant des losanges). Le réseau est simplement peint sur le cartonnage dans plusieurs pièces reproduites par G. Grimm, *op. cit.*, pl. 116, 1-3; pl. 119, 3. Cinq des momies de la tombe de Deir el Medineh (B. Bruyère, *art. cit.;* cf. n. 17) étaient enveloppées de linceuls sur lesquels était peint un réseau perlé.

[2] Cf. une série d'exemplaires reproduits par K. Parlasca, *op. cit.*, pl. 12-13, 34-35, 57-61.

[3] Le vêtement habituel d'Osiris est une sorte de tunique collante enserrant étroitement le corps de la base du cou jusqu'aux pieds, mais laissant les mains libres; sur ce costume, cf. J. Gwyn Griffiths, *The Origins of Osiris and his cult*, Leyde, 1980, p. 85-86.

[4] Louvre Inv. E 12167, E 12177, E 12175 (fragment); G. Grimm, *op. cit.*, pl. 131, n^{os} 2 et 3; Caire Inv. 33130 et 33134, publiés par C.C. Edgar, *op. cit.*, pl. XI et XV.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

époque comme aux époques antérieures, Osiris a comme attributs un fouet et un sceptre en forme de crochet (houlette). Mais cette règle comporte des exceptions : sur l'un des cartonnages du Louvre cités plus haut, Osiris porte deux fouets [1]; et ce détail se retrouve sur l'image du dieu figurant au revers d'un pendentif en or de provenance égyptienne, également au Musée du Louvre [2]. Plus étonnante, car, à ma connaissance, elle ne correspond à aucun motif iconographique connu, est la figure qui émerge derrière l'épaule d'Osiris, sur la jambe gauche du lit de Douch; on peut en effet y reconnaître une tête de serpent. Or si l'uraeus figure sur la couronne osirienne, comme sur un certain nombre de coiffures royales, il n'est pas, normalement, un attribut du dieu. Peut-être faut-il voir dans ce détail au premier abord surprenant une interprétation erronée du sceptre en forme de crochet, dont la tête recourbée est souvent présentée dans cette position, face au dieu : l'artisan, travaillant d'après un modèle dont il ne comprenait plus totalement la signification, a pourvu son Osiris d'un deuxième fouet, d'un type analogue au premier; mais en même temps, pour se conformer au modèle, il reproduisait la tête du sceptre en lui attribuant une forme plus immédiatement accessible, à lui-même, sans doute, ainsi qu'à ses clients.

Ainsi, en ce qui concerne l'image d'Osiris, il est clair que l'artisan décorateur a utilisé des modèles qui devaient être très répandus; mais ces modèles, il les a interprétés à sa façon, du fait, sans doute, qu'il n'en comprenait plus tous les détails. Le sceptre-tête de serpent en est un exemple, mais aussi la couronne que porte l'Osiris de la jambe droite du lit : c'est la couronne atef, reconnaissable à sa forme ainsi qu'aux plumes dont elle est encadrée; mais la corne de bélier est réduite à un bizarre appendice tronqué, et le cou de l'uraeus est surmonté d'un ornement arrondi qui pourrait être un disque — mais on ne s'attend pas à le trouver à cet endroit.

L'artisan a-t-il eu d'autres modèles que ceux qui, apparemment, servaient à décorer le mobilier funéraire ? Le lit funéraire de Douch est, sans aucun doute, de fabrication locale; or le temple principal de Douch, construit entre la fin du I^er^ et le II^e^ siècle p.C., est un temple d'Isis et d'Osiris, et l'image du dieu est reproduite à de nombreux exemplaires sur les bas-reliefs décorant les parois des salles intérieures et le mur extérieur du sanctuaire [3]. Or ces images lui attribuent la couronne atef avec plumes, cornes de bélier,

[1] Louvre Inv. E 12177.

[2] Louvre Inv. Bj. 751, publié par G. Grimm, *op. cit.*, pl. 134, 2.

[3] Ce temple, dont l'inscription dédicatoire avait été relevée au siècle dernier, a été dégagé lors des campagnes de fouilles effectuées à Douch par la mission de l'IFAO; les textes hiéroglyphiques (datés de Domitien à Hadrien) sont actuellement à l'étude.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

uraeus et disque, mais aussi un pagne court et étroit, des colliers et un pectoral — ce qui est moins habituel, et en même temps correspond assez bien à la figuration de la jambe gauche du lit de Douch, le manteau mis à part. Faut-il aller plus loin, et admettre que le peintre du lit a été influencé par le monde d'images qu'offraient les murs du temple, images qu'il ne pouvait ignorer, d'autant que plusieurs d'entre elles figurent sur un mur extérieur ? Il est, bien entendu, impossible de l'affirmer; cependant, les contacts entre l'art officiel des temples et les arts dits « mineurs » restent assez mal connus, de même que les processus de transmission des motifs et des styles.

Contrairement aux images osiriennes, celles des musiciens ne semblent pas appartenir à un répertoire figuratif bien développé. Il est assez rare en effet que des musiciens ou musiciennes soient représentés sur le matériel funéraire, aux époques grecque et romaine. Cependant, la présentation des personnages, debout, de face, dans une attitude assez raide, est comparable à celle des orantes ou orants qui figurent parfois sur des cartonnages et des linceuls peints; elle s'apparente également à la présentation des défunts eux-mêmes, dans toute une série de linceuls où ils sont figurés en position frontale, parfois accompagnés d'Osiris et d'Anubis, entourés d'une multitude de figurines et de tableaux disposés sur des registres superposés [1]. Comme celle des musiciens de Douch, l'image de ces orants ou de ces défunts est généralement assez hellénisée; la présentation frontale, le costume, le traitement du visage et des cheveux les différencient nettement des personnages et des motifs purement égyptiens au milieu desquels ils ont été introduits. Les trois armatures du Louvre déjà citées font ainsi voisiner, avec un Osiris assez traditionnel (quoique vu de face) et d'autres divinités égyptiennes, des figures « hellénisées » de femmes, debout, torse nu, vêtues de jupes longues et étroites, les cheveux dénoués, qui doivent jouer le rôle de pleureuses (bien que le geste des bras repliés sur le torse ne soit pas, apparemment, un geste typique du deuil) [2]. Un linceul ayant appartenu à une collection privée allemande fait figurer auprès de la défunte, au-dessous de plusieurs dieux égyptiens, dont Osiris et Apis, une femme debout, de face, torse nu, cheveux dénoués, levant les bras vers le ciel dans un geste de prière ou de lamentation [3]; sur un autre linceul, qui se trouve au Musée Pouchkine, à Moscou, au pied de la défunte, enveloppée dans un linceul à résille et portant les insignes osiriens, sous la représentation d'un génie funéraire couronné du

[1] Cf. en particulier les linceuls reproduits par K. Parlasca, *op. cit.*, pl. 13, 1 et 2; 34, 1 et 2; 35, 2; 57, 1 et 2; 60, 1-3; 61, 1 et 3.

[2] Ces deux femmes, représentées de part et d'autre d'Osiris, jouent apparemment le rôle qui est celui d'Isis et de Nephthys; d'ailleurs, sur un fragment d'armature conservé au Louvre, ces deux femmes portent des coiffures assez déformées, qui paraissent bien être celles des deux déesses.

[3] K. Parlasca, *op. cit.*, pl. 34, 1.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

pschent, on peut voir un petit personnage de femme debout, torse nu, cheveux dénoués, tendant les bras vers la défunte [1] : sans doute s'agit-il également d'une attitude de deuil. Et sur le lit funéraire du Musée de Toronto figurent en alternance, on l'a vu, des personnages « égyptiens » et des personnages « hellénisés »; les uns et les autres, d'ailleurs, ont le même geste des mains levées vers le ciel en signe de prière.

Le petit personnage que j'interprète comme un « orant » ne peut être mis en parallèle avec aucun motif iconographique connu; du moins ne lui ai-je pas trouvé d'équivalent dans les diverses séries de personnages figurant sur les sarcophages, les cartonnages et les linceuls. Cependant, on pourrait peut-être le rapprocher d'une petite figurine qui forme un élément du décor d'un linceul de Berlin étudié par S. Morenz [2]. Le motif central est constitué par le défunt entouré d'Anubis et d'Osiris (ou de sa propre image en Osiris, selon l'interprétation de Morenz); dans le champ libre entre les têtes des personnages principaux, figurent successivement un homme manœuvrant un chadouf, Anubis pratiquant l'embaumement du défunt, et un troisième personnage, genou en terre, bras écartés du corps, qui semble flotter dans l'espace, comme l'orant de Douch. Mais la ressemblance s'arrête là, car le petit personnage du linceul de Berlin est muni de deux insignes, une balance et une clé, que S. Morenz interprète comme étant les insignes d'Anubis dans sa fonction d'introducteur des morts dans l'au-delà. Rien n'indique au contraire, dans le cas du personnage de Douch, qu'il s'agit d'une représentation de divinité.

Peut-être faudrait-il plutôt le comparer à la figuration d'un homme en prière devant Osiris, puis devant d'autres divinités de l'au-delà, qui décore une armature de masque du Musée du Caire [3]; le style est tout différent, mais l'attitude du personnage, genou en terre et bras levés, est assez proche de celle de la figurine de Douch, et la signification en est probablement identique.

Ainsi, sur le mobilier funéraire, à basse époque, des figures « profanes », relativement hellénisées (pleureuses, orants ou orantes, musiciens) coexistent avec des figures qui demeurent conformes aux traditions égyptiennes (divinités et génies funéraires); quant aux défunts représentés sur les linceuls ou les « portraits de momies », ou à l'intérieur

[1] K. Parlasca, *op. cit.*, pl. 13, 1. Cf. également un linceul d'enfant provenant d'Antinoé, au Musée du Louvre (AF 6486) : parmi les personnages disposés de part et d'autre de l'enfant, en une série de petits tableaux, figurent, au registre supérieur, deux femmes debout, de face, torse nu, cheveux dénoués, vêtues d'une longue jupe, un bras replié contre la poitrine, l'autre levé; sans doute s'agit-il, ici encore, de pleureuses.

[2] S. Morenz, « Das Werden zu Osiris », *Staatliche Museen zu Berlin, Forschungen und Berichte*, Bd. I, 1957, p. 52-70.

[3] Caire Inv. 33131; C. C. Edgar, *op. cit.*, pl. XII.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

des sarcophages, ils peuvent être soit fortement « hellénisés », soit tout à fait « égyptisants »[1] Cette dualité des représentations funéraires a déjà été soulignée, à juste titre, par L. Castiglione[2]; mais il ne me semble pas qu'on puisse en déduire, comme il le fait, qu'il existe désormais une coupure radicale entre une vision du monde des dieux restée traditionnelle et une vision du monde des hommes soumise à la culture dominante gréco-romaine; la représentation humaine n'est manifestement pas exempte d'éléments égyptisants, et la représentation des dieux, tout en restant fidèle aux schémas anciens, témoigne d'innovations sur le plan stylistique (Osiris présenté de face, par exemple).

Le lit funéraire de Douch est donc bien représentatif des tendances qui prévalent en Egypte, à l'époque gréco-romaine, dans la décoration du matériel des tombes. Cependant, tant par le style que par le choix des motifs (les musiciens, la vigne), il se différencie nettement de la plupart des lits, sarcophages etc ... avec lesquels on peut le confronter. Or le seul meuble funéraire, à mon sens, qui présente une alliance identique de motifs relativement rares, et dans un style assez proche de celui des peintures de Douch, quoique encore plus rudimentaire, est un sarcophage de Bagawat[3]. Faut-il en conclure qu'il existe un style, et un répertoire iconographique, propres aux Oasis, à l'époque romaine ? Ce n'est pas impossible; on peut admettre en effet que, dans ce milieu assez à part, communiquant avec celui de la vallée, bien entendu, mais différent de lui, des artisans aient travaillé à leur manière, en utilisant des données empruntées au répertoire habituel des peintres spécialisés dans le matériel funéraire, mais en l'interprétant et en y introduisant des motifs nouveaux. Mais pour pouvoir soutenir cette hypothèse, il faudrait s'appuyer sur un matériel beaucoup plus important que celui dont nous disposons actuellement; or l'étude

[1] J'emploie le terme « hellénisé » pour désigner des figures que le style, ou le mode de représentation, ou encore le costume, font apparaître comme « plutôt grecques », et le terme « égyptisant » lorsqu'il s'agit de figures conformes, pour l'essentiel, aux règles égyptiennes (présentation de profil, costume ...) même lorsqu'elles s'écartent assez sensiblement des représentations traditionnelles. En utilisant ce vocabulaire, je ne me réfère pas, bien entendu, à l'origine ethnique des auteurs de ces figurations — et ne me prononce pas sur cette origine, qu'il est, la plupart du temps, impossible de déterminer.

[2] Cf. l'article cité plus haut, *Acta Antiqua*, IX, 1961, p. 209-230. La même coexistence de motifs égyptiens et de figures hellénisées caractérise certaines peintures des tombes de Mouzawaka, cf. *supra*, n. 1, p. 93.

[3] Cf. *supra*, p. 97 et n. 2. Le motif de la vigne, peu fréquent dans le matériel funéraire « païen », figure sur un panneau de bois peint retrouvé dans un deuxième puits, à l'intérieur de la même chapelle funéraire de Bagawat : une tige de vigne, avec feuilles et grappes, encadre la représentation de face, à mi-corps, d'un homme barbu, tenant une guirlande de fleurs; dans le champ, à droite du personnage, figure le faucon Horus sur un socle. W. Hauser, *art. cit.*, fig. 17. Cf. également les peintures de tombes de Mouzawaka, *infra*, p. 104, n. 3.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

des nécropoles des Oasis est tout à fait embryonnaire. Pourtant, ce que nous en savons, le plus souvent grâce aux comptes rendus qu'A. Fakhry a donnés de ses voyages d'exploration et de son activité de fouilles, nous permet de penser qu'il existait des traditions propres aux habitants des Oasis, en ce qui concerne la décoration des tombes, et peut-être aussi certains usages funéraires. Ainsi, sur les peintures de la tombe de Si-Amun (nécropole de Gebel el Mota, Oasis de Siwah), qui daterait du III^e^ siècle a.C., le défunt et son fils sont plusieurs fois représentés dans un costume « hellénisé », mais de type très particulier, au milieu de divinités égyptiennes tout à fait traditionnelles [1]; quelques siècles plus tôt (26^e^ dynastie), dans sa tombe de Bawit (Oasis de Bahariah), Ta Nefert Bastet était représentée, ainsi que sa fille, dans un costume fort différent de celui de femmes de la vallée [2]. Plus proche de la décoration du lit de Douch, une peinture de la « Tombe du crocodile », à Gebel el Mota (Oasis de Siwah), probablement du début de l'époque romaine, présente une vigne couverte de grappes auxquelles s'attaquent deux renards [3]. Ce motif de la vigne — d'autant plus parlant, pour les habitants des Oasis, que ces régions étaient d'importants centres de viticulture — est repris et développé, beaucoup plus tardivement, dans la décoration des chapelles funéraires chrétiennes de la nécropole de Bagawat; il reçoit alors une signification nouvelle, liée au symbolisme de la vigne, tel qu'il s'exprime dans la parabole johannique [4].

C'est donc, au moins en partie, en fonction d'un certain particularisme local que l'on peut expliquer l'apparente étrangeté du lit funéraire de Douch; mais, si exceptionnel qu'il paraisse, il n'en est pas moins évident que, du point de vue iconographique, il se rattache par bien des aspects à un répertoire traditionnel.

Dans la mesure où, justement, son iconographie est en partie traditionnelle — en ce sens qu'elle utilise des schémas décoratifs reproduits sans variations importantes pendant plusieurs siècles (c'est le cas des Osiris) —, le lit de Douch ne peut guère être daté avec une grande précision, sinon par le contexte. Or les éléments de datation qu'offre ce dernier sont peu concluants; l'étiquette déposée auprès du mort, sur le lit, était anépigraphe. Il est probable, au vu du matériel, que les tombes actuellement dégagées de la nécropole de

[1] A. Fakhry, *The Oases of Egypt*, I, *Siwa Oasis*, Le Caire, 1973, p. 192-199, fig. 70, 73, 75.

[2] A. Fakhry, *The Oases of Egypt*, II, *Bahriyah and Farafra Oases*, Le Caire, 1974, p. 130-132, fig. 62-63.

[3] A. Fakhry, *Siwa Oasis*, p. 183-187, fig. 65; cf. aussi J. Osing et M. Moursi, *op. cit.* (*supra*, p. 93, n. 1), pl. 26 : vigne dans une peinture de tombe de Mouzawaka.

[4] Jean 15, 1-6. Dans les croyances religieuses de l'Egypte pharaonique, la vigne a pu être considérée comme un symbole de renaissance; cf. Chr. Desroches-Noblecourt, *Livre du Centenaire de l'IFAO*, Le Caire, 1980, p. 22.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Douch se situent entre le I^er^ et le III^e^ siècle de notre ère [1]. Les objets dont la décoration est comparable à celle du lit de Douch sont datables, quant à eux, dans leur majeure partie, des II^e^-III^e^ siècles p.C. sinon même d'une époque plus tardive; le lit funéraire peint du Musée de Toronto serait daté du III^e^ siècle [2]. On peut, sans grand risque d'erreur, assigner une date assez tardive au lit funéraire de Douch; les procédés de fabrication (réemploi de pièces de bois déjà utilisées, taille assez rudimentaire de certains éléments, les jambes par exemple) paraissent indiquer que l'on n'est plus, à Douch, dans la période de pleine prospérité, celle qui a vu s'édifier le temple d'Isis et d'Osiris, à la décoration si soignée [3]. Les particularités du dessin, la maladresse de certaines des figures indiquent peut-être que le travail a été effectué par des artisans peu expérimentés — ou bien travaillant vite, et sans trop de soin; elles peuvent indiquer également une certaine pauvreté de moyens (nombre limité des couleurs; peintures effectuées sur des surfaces irrégulières, grossièrement entoilées, peu propices en fait à la décoration).

Il me semble donc, au total, que le lit funéraire de Douch a été fabriqué vers la fin du III^e^ siècle p.C. [4], et que deux artisans au moins ont contribué à sa décoration. L'un, plus habile et plus entraîné au maniement des couleurs, est l'auteur des deux grandes figures de musiciens, et sans doute aussi du motif de la vigne, qui témoigne d'une certaine ingéniosité dans l'utilisation de l'espace; l'autre, beaucoup plus hésitant dans sa technique, a tracé au trait noir les deux figures d'Osiris et le petit personnage agenouillé sur le côté, mais il ne s'est hasardé à employer la couleur (le rouge uniquement) que de manière assez

[1] Cf. *BIFAO* 79, 1979, p. 455 (rapport sur les travaux de l'IFAO en 1978-79).

[2] W. Needler, *op. cit.*, p. 29. Quant au sarcophage de Bagawat, W. Hauser ne lui assigne pas une date précise, mais suggère, pour le début de l'utilisation de la nécropole de Bagawat, la deuxième moitié du III^e^ siècle.

[3] Bien entendu, le temple de Douch ne peut être considéré comme une « production locale »; comme pour tous les temples importants, ou relativement importants, d'Egypte, on peut admettre que des directives officielles ont présidé à sa construction et qu'une aide financière a été accordée à ceux qui en avaient la responsabilité — à savoir, très probablement, les membres du clergé local. Mais il n'est pas exclu qu'on ait fait appel à des contributions particulières, volontaires ou non (cf. les mentions de « quête » pour un dieu que l'on trouve dans des papyrus ou des ostraca d'époque romaine). Et, de toutes façons, la décision d'édifier à Douch un sanctuaire de cette taille et de cette qualité, quels qu'en soient les auteurs et les exécutants, témoigne du niveau de développement qu'avait dès lors atteint cette communauté rurale, doublée d'un poste militaire important.

[4] Les papyrus constituant le dossier des nécrotaphes de Douch (Grenfell-Hunt, *Greek Papyri*, II) sont datés de la 2^e^ moitié du III^e^ et du début du IV^e^ siècle; il semble donc bien qu'à cette époque les croyances et les pratiques traditionnelles étaient encore tout à fait vivantes, et qu'elles coexistaient sans difficultés, ou en tout cas sans que ces difficultés aient laissé de traces, avec le culte chrétien.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sommaire, avec des « bavures ». Œuvre d'un artisanat local, d'une valeur esthétique assez faible, sans doute, le lit de Douch n'en apporte pas moins un témoignage précieux sur un « art populaire » dont il ne nous reste pas grand-chose, et sur des croyances encore très vivantes à une époque où le christianisme, qui ne tardera pas à prédominer, est déjà bien implanté.

C. PRATIQUES ET CROYANCES FUNÉRAIRES EN ÉGYPTE TARDIVE.

Le lit funéraire de Douch nous apporte un témoignage tout à fait exceptionnel sur les rites funéraires de l'Egypte tardive. La tombe n° 6 de la nécropole de Douch, où il a été retrouvé, a d'ailleurs fourni, outre le deuxième lit, non décoré, d'autres documents intéressant le culte funéraire : un cartonnage de momie d'enfant, en toile stuquée et peinte, dont le masque était écrasé; une table d'offrandes en grès, grossièrement taillée; un pot en terre cuite, intact; un brûle-parfum en terre cuite, ébréché et noirci à l'intérieur [1]. Il est donc clair que des offrandes avaient été déposées dans la tombe. Mais cette tombe a été réutilisée, probablement à diverses reprises; le petit caveau rupestre, dont la voûte s'est affaissée, ne contenait pas moins de 15 momies : outre celle qui était déposée sur le lit peint, une autre reposait dans un loculus le long du mur ouest, deux autres sur le lit funéraire non décoré; les onze autres étaient disposées le long des murs, sous les lits ou au centre du caveau [2]. De ce fait il est impossible d'identifier le « propriétaire » de la tombe et de savoir si un culte a pu y être perpétué; il est probable qu'à partir du moment où des corps ont été entassés dans le caveau — signe de conditions d'existence précaires, à une époque où il n'était plus possible de se construire une tombe individuelle, et où on devait se contenter de sépultures collectives —, personne n'était en mesure d'entretenir un service d'offrandes.

Pourtant, même si la prolifération des cadavres sommairement momifiés dans les tombes de Douch — certaines étaient de véritables charniers — nous amène à envisager un abandon progressif des coutumes traditionnelles, à l'époque où le lit funéraire a été fabriqué et décoré, ces coutumes étaient vivantes et gardaient au moins en partie leur signification. Mais la présence de ce lit dans une tombe fait problème.

On sait en effet que des lits étaient utilisés par les embaumeurs pour y déposer les cadavres, pendant qu'ils pratiquaient les opérations conduisant à la momification. Ces lits sont représentés sur de nombreuses peintures tombales, à l'époque pharaonique, dans les

[1] Sur ces objets, non encore publiés, cf. les indications du cahier de fouilles; ils portent respectivement les n^{os} 314 (table d'offrandes), 315 (pot), 316 (cartonnage), 317 (brûle-parfum).

[2] Cf. les indications du cahier de fouilles et le plan de la tombe dressé par G. Castel.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

scènes d'embaumement où Anubis joue le rôle principal [1]; ils figurent encore, à basse époque, dans des scènes du même genre, comme élément de décoration du mobilier funéraire [2]; du Nouvel Empire à l'époque romaine, le type en est pratiquement invariable (un corps de lion, étroit et allongé) [3]. Des lits devaient également être utilisés pour y exposer le corps d'un défunt après qu'il a été momifié; il semble bien en effet que les Egyptiens, à époque tardive, avaient coutume de conserver chez eux, pendant un certain temps, le corps de leurs parents morts, avant de célébrer les funérailles; c'est ce qu'affirment Cicéron [4] et Diodore [5], et leur témoignage est confirmé par les « placards à momies » égyptiens d'époque romaine. Plusieurs de ces « placards » sont conservés au Musée de Berlin; l'un d'entre eux, orné d'une frise d'uraeus, comporte dans sa partie supérieure une sorte de fenêtre munie de volets qui, ouverte, laisse voir la momie dans son cartonnage; d'autres ont une forme classique d'armoire fermée par une porte à double battant [6]. Il était donc possible de garder chez soi une momie dans son cartonnage, ou dans son sarcophage, en la « dressant contre le mur le plus solide », selon l'expression de Diodore, reprenant, dans un contexte différent, une affirmation d'Hérodote [7]; mais il est probable qu'on pouvait aussi la déposer sur un « lit de parade ». C'est apparemment un lit de ce genre qui est représenté sur une peinture murale d'une tombe d'Alexandrie, d'un style

[1] Les représentations de ce type sont très nombreuses dans les peintures tombales du Nouvel Empire; le motif apparaît déjà sous la XVIII[e] dynastie dans la tombe de Sennefer. Cf. J. Settgast, *Untersuchungen zu den Altägyptischen Bestattungsdarstellungen* (Abh. Deutsches Archäol. Inst. Kairo, 3).

[2] Ce motif figure très souvent comme élément décoratif des cartonnages, sarcophages et linceuls peints; cf., parmi bien d'autres exemplaires, C.C. Edgar, *op. cit.*, pl. XXXI-XXXII; K. Parlasca, *op. cit.*, pl. 58, 1; G. Grimm, *op. cit.*, pl. 4, 3; pl. 136, 3; pl. 139, 2; S. Morenz, *art. cit.*, fig. 1 et 2; L. Castiglione, *art. cit.*, *Acta Antiqua*, XV, 1967, pl. XIV, 2; B. Bruyère, *art. cit.*, pl. III-V. Il apparaît aussi sur des bas-reliefs et des peintures tombales d'époque gréco-romaine; cf. un exemple intéressant dans la nécropole de Kom esch Schugafa, reproduit par L. Castiglione, *art. cit.*, pl. VI, 4; d'autres exemples de lits du même type figurent sur les peintures des tombes de Mouzawaka, J. Osing et M. Moursi, *op. cit.*, pl. 26, 28-29 (des photos de ces peintures inédites, d'un grand intérêt, m'ont été communiquées par le Dr. R. Stadelmann, que je remercie vivement).

[3] Sur ce type de lit, cf. H. Kayser, *op. cit.*, p. 290-293 et fig. 268; W. Needler, *op. cit.*, p. 4-7.

[4] *Tusculanes*, I, 108 : *condiunt Aegyptii mortuos et eos servant domi.*

[5] I, 91, 7; 92, 6. Sur les pratiques funéraires de l'Egypte tardive, cf. Th. Baumeister, *Martyr invictus* (Münster, 1972), p. 53-63.

[6] K. Parlasca, *op. cit.*, pl. 1, 1 (= G. Grimm, *op. cit.*, pl. 124, 1-4); pl. 1, 2 (= G. Grimm, pl. 125, 1-2); cf. aussi G. Grimm, pl. 125, 3 (autre armoire à double battant).

[7] Diodore, I, 92, 6; Hérodote, II, 86.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'ailleurs assez hellénisé [1]: deux déesses debout, portant des palmes, se tiennent à la tête et au pied du lit sur lequel repose un défunt enveloppé des pieds à la tête dans un linceul réticulé. Bien que divers éléments de ce tableau soient tout à fait « égyptisants » (l'une des déesses, ailée, évente le défunt avec des palmes; deux faucons sacrés, couronnés du pschent, se tiennent debout sur des socles; le disque ailé, entouré d'uraei, surmonte la scène), le lit est plutôt de style grec, avec ses pieds fuselés et sa draperie retombant en plis réguliers. Mais des lits de ce genre, destinés à l'exposition du défunt, étaient certainement bien connus à l'époque pharaonique; les « lits de parade » retrouvés dans la tombe de Tout Ankh Amon en sont un exemple particulièrement précieux [2].

Ce cas mis à part — et il est assez exceptionnel —, il semble bien que l'emploi de lits dans les tombes, pour y déposer le corps des défunts, soit en fin de compte assez mal attesté; peut-être faut-il admettre que, la plupart du temps, ces lits ont disparu — soit qu'ils aient été enlevés par des pilleurs de tombes, désireux de récupérer le bois, matériau précieux, soit que leur conservation médiocre n'ait pas permis une remise en état. Il demeure surprenant que, dans les grandes nécropoles alexandrines, aucun vestige de lit funéraire en bois n'ait été signalé; les morts étaient généralement déposés dans des *loculi,* sortes de couchettes ou de niches creusées dans les parois de la chambre funéraire; ces *loculi* étaient en principe fermés par une dalle en calcaire ou par un amas de pierres et de sable recouvert d'un enduit peint [3]. L'exemple des nécropoles alexandrines n'est peut-être pas déterminant, du fait qu'il s'agit de milieux grecs, ou fortement hellénisés; pourtant, dans des milieux restés devantage en contact avec les traditions et les pratiques égyptiennes, comme à Hermoupolis Magna, dont la nécropole a été explorée, il n'apparaît pas que l'utilisation de lits funéraires soit bien attestée [4].

Il paraît exclu, d'autre part, même en l'état fragmentaire de notre documentation, que l'emploi de lits funéraires soit une pratique particulièrement répandue dans les Oasis.

[1] Cf. une reproduction de cette peinture dans G. Grimm, *op. cit.,* pl. 127, 2; cf. également L. Castiglione, *art. cit., Acta Antiqua,* XV, 1967, pl. XIII, 2. Sur l'exposition du mort à la maison, entre l'embaumement et les funérailles, cf. W. Needler, *op. cit.,* p. 26-28. Un texte d'Athanase évoque cette pratique (*V. Ant.* 90, *PG* 968 2/969 A; je dois cette référence à J. Gascou).

[2] Un de ces lits est reproduit par H. Kayser, *op. cit.,* p. 292, fig. 267; cf. H. Carter et A.C. Mace, *The Tomb of Tutankh Amen,* I.

[3] A. Adriani, *Annuaire du Musée Gréco-romain d'Alexandrie,*I, 1932-33, p. 34 sq.; II, 1935-1939, p. 85, p. 118 sq. Adriani signale la présence, dans les nécropoles alexandrines, de bancs en maçonnerie, ou bien taillés dans le rocher; mais il ne semble pas que ces bancs aient été destinés à recevoir les momies.

[4] Sur cette nécropole, cf. S. Gabra, *Rapport sur les fouilles d'Hermoupolis Ouest,* Le Caire, 1941; cf. aussi P. Graindor, *BIFAO* 32, 1932, p. 101-119.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Assurément, la population des Oasis, aux époques hellénistique et romaine, a dû pratiquer des rites funéraires spécifiques : c'est ainsi qu'on a retrouvé, dans les tombes de la nécropole de Douch, toute une série de vases contenant des chevelures coupées ou des amas de poils de rasage; or cet usage ne paraît pas attesté ailleurs, pas sous cette forme en tout cas. D'autre part, les Oasites semblent avoir une prédilection pour certains types de sépulture; ainsi A. Fakhry signale l'abondance, dans les nécropoles de l'Oasis de Bahariah, des sarcophages en terre cuite, soit en forme de boîte avec couvercle décoré d'une tête humaine sommairement indiquée, soit en deux parties, l'une pour le haut, l'autre pour le bas du corps [1]; mais les sarcophages de ce type ne sont pas réservés aux habitants des Oasis, et on en rencontre également dans la vallée du Nil. D'autre part, on a retrouvé, dans les nécropoles de Bahariah et des autres Oasis, de nombreux sarcophages de pierre et de bois [2]; il arrivait aussi, apparemment, que les momies fussent simplement déposées à même le sol, comme c'est souvent le cas à Douch. Selon les informateurs d'A. Fakhry, qui vidèrent des tombes de la région d'El Kasr et de Bawit, pour s'en servir d'abris et de dépots, pendant la guerre 1939/45, ces tombes étaient remplies de momies déposées soit dans des sarcophages de terre cuite, soit à même le sol [3]. Invoquer une pratique spécifique des Oasis, pour expliquer la présence de lits funéraires dans une tombe de Douch, me semble un procédé trop facile; et de plus une « explication » de ce type risque fort d'être erronée, s'il s'avère que les usages funéraires des nécropoles oasites sont assez proches, dans l'ensemble, de ceux qui étaient répandus, à la même époque, dans la vallée.

Il me paraît donc impossible d'affirmer que l'emploi de lits funéraires dans une tombe de Douch correspond à une pratique cultuelle répandue dans l'Egypte du III^e^ siècle de notre ère; mais peut-être faut-il admettre que la rareté d'un document ne lui enlève rien de sa valeur significative, et cela surtout lorsqu'il s'agit d'une époque et d'un milieu sur lesquels nous sommes, en fin de compte, assez mal renseignés. Ce qui est clair, c'est que, dans ce milieu composite qui est celui de la population de Douch au III^e^ siècle — Egyptiens, ou Egypto-Libyens, Grecs et « indigènes » hellénisés, soldats de la garnison romaine —, dans cette ville du bout du monde, on retrouve la dualité culturelle qui caractérise, à cette époque encore, la vallée du Nil; à travers l'hellénisation des modes d'expression, ce sont les croyances égyptiennes traditionnelles qui s'affirment, et tout particulièrement la croyance en une survie bienheureuse placée sous la protection d'Osiris, et obtenue grâce à l'identification à Osiris — croyance si puissante et si efficace que les étrangers installés en Egypte n'ont pas hésité à l'adopter, et qu'elle réussit à survivre à travers tous les

[1] A. Fakhry, *Bahria Oasis*, I-II, Le Caire, 1950, p. 108 sq. et pl. LVIII.

[2] *Ib.* p. 108 sq., pl. LVII a.

[3] *Ib.* p. 112.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

bouleversements imposés au pays et à ses habitants par plusieurs conquêtes successives et des siècles de domination étrangère. Mais sans doute est-ce tout justement la résurgence des troubles et de l'insécurité matérielle, dans l'Egypte de la deuxième moitié du III^e^ siècle, qui rend d'autant plus nécessaire le recours aux vieilles croyances, seul élément de stabilité dans une société en cours de désintégration.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Tombe n° 6, vue générale

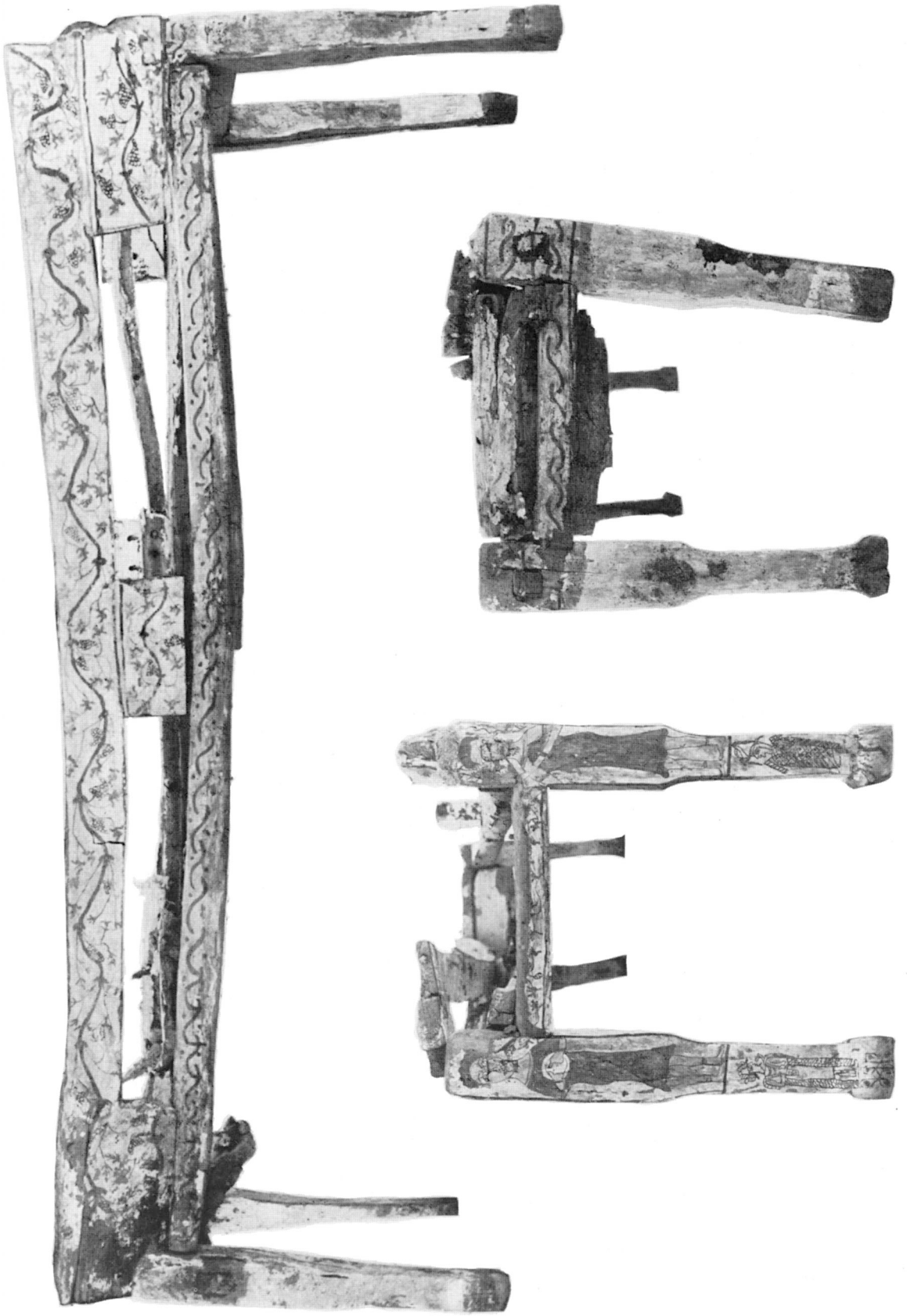
BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net





Intérieur de la tombe.

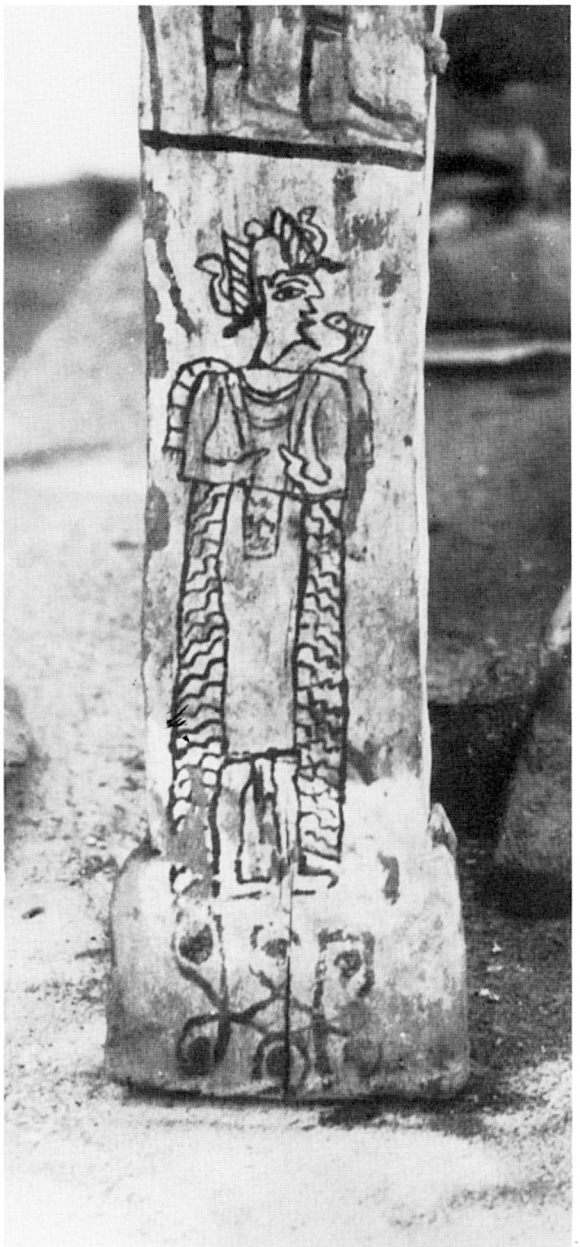
BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Lit décoré.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net





Jambe avant gauche (n° 5).

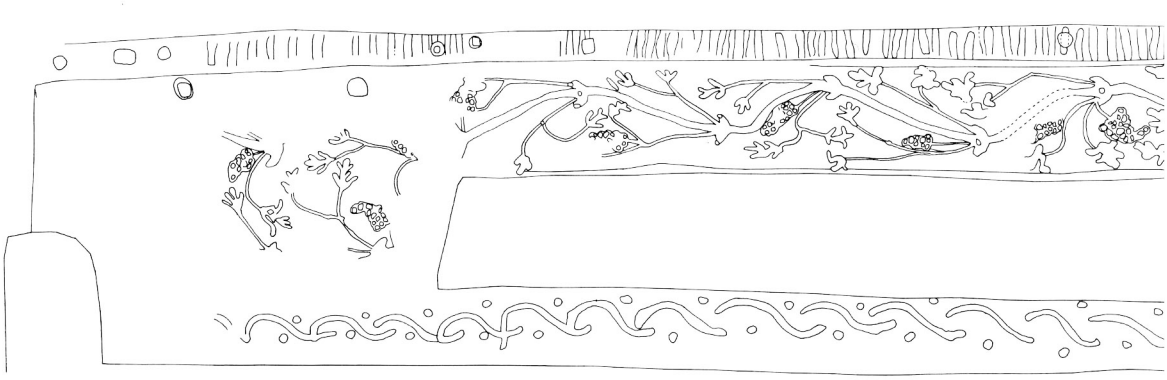
BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net





Jambe avant droite (nº 6).

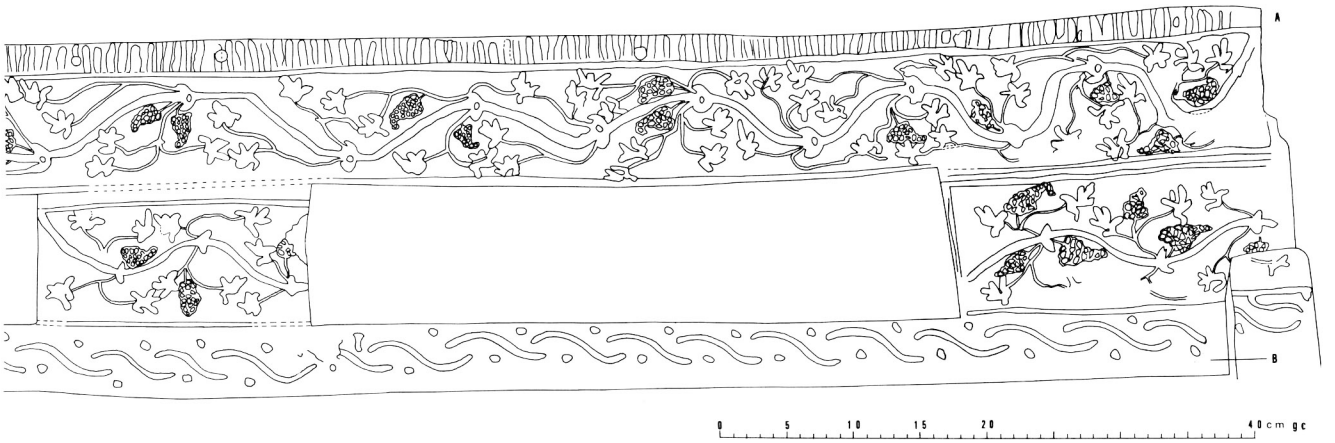
BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net





Petit personnage du revers de la jambe avant droite (nº 6).

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net





Détail de la balustrade.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Lit non décoré.

BIFAO 81 (1981), p. 77-110 Georges Castel, Françoise Dunand
Deux lits funéraires d'époque romaine de la nécropole de Douch [avec 3 dépliants et 8 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net